



5^E ENQUÊTE MONDIALE DE L'AIU SUR L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ANALYSE DES RÉPONSES DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA FRANCOPHONIE

Analyse comparative établie conjointement par
l'Association Internationale des Universités (AIU) et l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES)

Cette analyse comparative a été établie conjointement par un l'Association Internationale des Universités (AIU) et l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES).

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITÉS, ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, 5^e enquête mondiale de l'AIU sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Analyse des réponses des établissements d'enseignement supérieur de la Francophonie. Bruxelles: ARES, aout 2022.



**ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**



**ASSOCIATION
INTERNATIONALE
DES UNIVERSITÉS**
INTERNATIONAL UNIVERSITIES BUREAU

Éditeur responsable:

Laurent Despy

ARES
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
www.ares-ac.be

Édition et coordination:

Direction des relations internationales de l'ARES et AIU

Conception graphique et mise en page:

Direction de la communication et de l'informatique de l'ARES

ISBN 978-2-930819-72-3 (broché)

ISBN 978-2-930819-73-0 (PDF)

Dépôt légal D/2022/13.532/5

© ARES, aout 2022

5^E ENQUÊTE MONDIALE DE L'AIU SUR L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ANALYSE DES RÉPONSES DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA FRANCOPHONIE

Analyse comparative établie conjointement par
l'Association Internationale des Universités (AIU) et l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	6	05. RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	36
01. GROUPE CIBLE ET PROFIL DES RÉPONDANTS	8	Personnel académique	37
02. L'INTERNATIONALISATION COMME PRIORITÉ INSTITUTIONNELLE	10	Recrutement	38
Stratégie	11	06. MOBILITÉ ÉTUDIANTE	40
Importance de l'internationalisation	11	Nombre d'étudiants internationaux en mobilité diplômante	41
Évolution de l'importance de l'internationalisation	12	Défis pour le recrutement d'étudiants internationaux	42
Principales sources de financement	13	Mobilité de crédits (entrante)	43
Bénéfices	14	Mobilité de crédits (sortante)	44
Risques	15	Réfugiés	45
Moteurs d'internationalisation	16	07. INTERNATIONALISATION DES PROGRAMMES ET INTERNATIONALISATION À DOMICILE	46
Obstacles internes et externes	17	Activités	47
03. STRATÉGIE ET ACTIVITÉS D'INTERNATIONALISATION	20	Responsabilité	48
Stratégie	21	Importance de l'internationalisation des programmes et de l'internationalisation à domicile	49
Création d'une stratégie	22	Acquis d'apprentissage	50
Valeurs	23	Activités extrascolaires	50
Activités	24	Responsabilité de l'organisation des activités	51
Financement des activités d'internationalisation	25	08. CONCLUSION	52
Évaluation des activités d'internationalisation	25		
Priorités géographiques	25		
Cours et diplômes à distance	26		
Codiplômation	27		
04. INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE	30		
Intégration de la recherche internationale	31		
Organisation de la recherche	33		
Principales sources de financement	33		
Responsabilité	34		

SIGLES ET ACRONYMES

AIU	Association Internationale des Universités
ARES	Académie de recherche et d'enseignement supérieur
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
EES	Établissement(s) d'enseignement supérieur

PRÉAMBULE

Suite à la publication par l'Association Internationale des Universités (AIU) en septembre 2019 du rapport de la 5^e enquête mondiale sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur, l'AIU et l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) ont souhaité s'associer pour établir conjointement une analyse comparative des tendances mondiales observées au sein de la Francophonie universitaire¹, au sens large, sur la base des réponses fournies par les établissements d'enseignement supérieur (EES) francophones ou associés à la Francophonie à l'enquête mondiale de l'AIU.

Afin d'analyser au mieux ces tendances, de les comprendre et de proposer des conclusions pertinentes, il est important d'explicitier les **limites** de cette analyse. Nous souhaiterions ainsi attirer votre attention sur deux éléments en particulier : la période durant laquelle les réponses ont été collectées, ainsi que la composition de l'échantillon.

1. Le terme « universitaire » renvoie à l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur tel qu'il s'organise dans les pays concernés. Sont donc inclus tous types d'établissements d'enseignement supérieur organisant des programmes et délivrant des diplômes relevant de l'enseignement supérieur.

Il est en effet important de noter que **les réponses à l'enquête mondiale ont été collectées entre janvier et juin 2018**. L'internationalisation de l'enseignement supérieur a sans aucun doute été impactée de manière significative par la pandémie de Covid-19 et dès lors les tendances observées en 2018 ont certainement fortement évolué.

De plus, et bien que ce point soit traité de manière plus détaillée par après, après consultation auprès de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), il a été décidé que **l'analyse porte sur la Francophonie universitaire au sens large**. Ainsi, les **répondants viennent tant d'établissements francophones** (des établissements dont le français est la langue officielle d'enseignement et d'évaluation) que d'établissements **francophiles** (des établissements ayant une affinité avérée pour le français). Lorsque cela s'est avéré pertinent, une distinction a été faite dans l'analyse des réponses de ces deux sous-groupes.

Par ailleurs, d'un point de vue méthodologique, le choix a été fait de ne pas faire apparaître dans les graphiques la proportion de l'échantillon n'ayant pas répondu à une question, lorsque tous les répondants n'ont pas fourni une réponse, et ce, afin de permettre de dégager plus aisément des tendances globales. La même méthodologie avait été appliquée pour l'analyse des résultats de la 5^e enquête mondiale. Ainsi, il y a lieu de considérer que **les réponses reflètent l'échantillon composé de 254 répondants**, sauf contre-indication sur les graphiques.

Enfin, il est important de préciser qu'une **attention particulière a été apportée aux points de divergence** entre les tendances du groupe cible (la Francophonie universitaire) et les tendances mondiales ou régionales telles que reprises dans le rapport de l'AUI, ou encore entre les deux sous-groupes qui composent cet échantillon de la Francophonie. Les nombreuses similitudes entre les tendances mondiales et du groupe cible, bien qu'existantes, ne ressortent donc pas systématiquement dans cette analyse.

01. GROUPE CIBLE ET PROFIL DES RÉPONDANTS



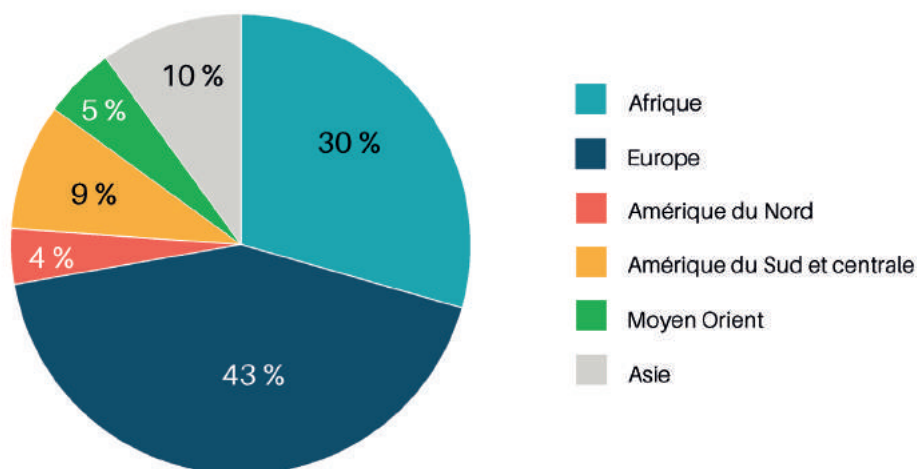
L'échantillon est composé de 254 répondants, soit **près d'un tiers des répondants à l'enquête mondiale**. Parmi ceux-ci, nous retrouvons **134 répondants francophones**, c'est-à-dire d'un établissement dont le français est la langue officielle d'enseignement et d'évaluation, et **120 répondants francophiles**, c'est-à-dire ayant une affinité avérée pour le français (qui se traduit par exemple par le fait que ces établissements soient membres de l'AUF ou encore qu'ils aient répondu à l'enquête mondiale en français).

Notons que, comme cela avait été constaté pour l'ensemble des répondants à l'enquête mondiale, les EES francophones et francophiles **sont majoritairement des établissements publics**, mais cette tendance est encore plus marquée dans le groupe des francophiles (86 %) que dans le groupe des francophones (70 %).

Une différence significative est en revanche constatée dans l'offre de cours de troisième cycle qui est proposée dans 91 % des établissements francophiles contre seulement 51 % des établissements francophones ; la tendance mondiale étant de 67 %.

Les répondants viennent de **65 pays différents**, et sont **majoritairement localisés en Europe (43%) et en Afrique (30%)**. Les pays européens dans cet échantillon comptant le plus de répondants à cette enquête sont à égalité la Belgique et la France, alors qu'en Afrique c'est la Côte d'Ivoire qui se distingue par un nombre de répondants légèrement supérieur aux autres pays. Notons enfin que **la majorité des répondants francophones de l'échantillon (51%) sont des représentants d'établissements d'Afrique** alors que la zone géographique la plus représentée dans **l'échantillon des francophiles est l'Europe (49%)**.

GRAPHIQUE 1 · Échantillon par zone continentale



02. L'INTERNATIONALISATION COMME PRIORITÉ INSTITUTIONNELLE



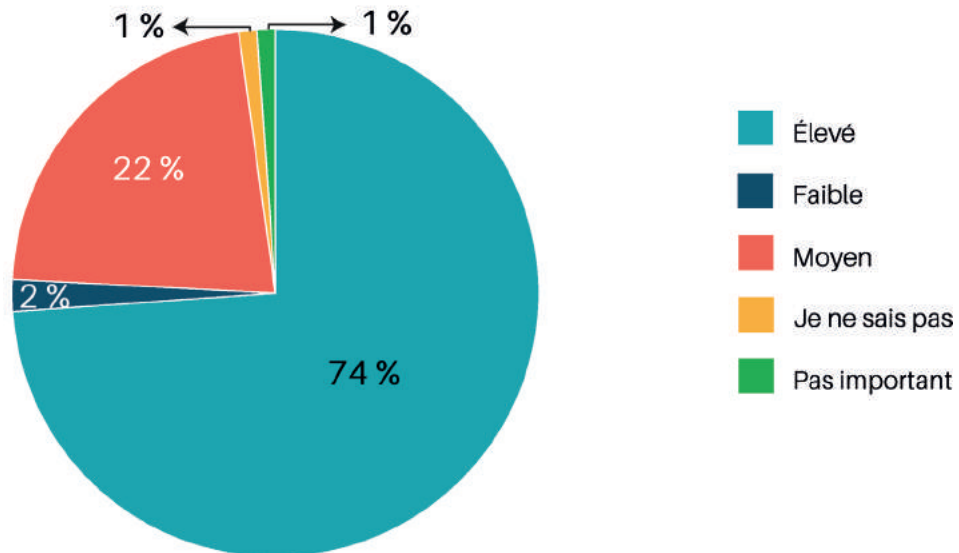
STRATÉGIE

95 % des répondants disent avoir une **stratégie d'internationalisation intégrée à la mission de leur institution**, ce qui est légèrement supérieur à la tendance mondiale (90 %) et qui est d'autant plus marqué auprès des répondants francophiles (99 %).

IMPORTANCE DE L'INTERNATIONALISATION

Les autorités académiques des EES de la Francophonie semblent **considérer l'internationalisation avec davantage d'importance que l'indique la tendance mondiale** (74 % élevé dans l'échantillon contre 68 % au niveau mondial). Ces résultats sont tirés vers le haut par le groupe de répondants francophiles (83 % élevé contre 66 % pour les francophones).

GRAPHIQUE 2 · Quel degré d'importance la direction de votre établissement accorde-t-elle à l'internationalisation ?

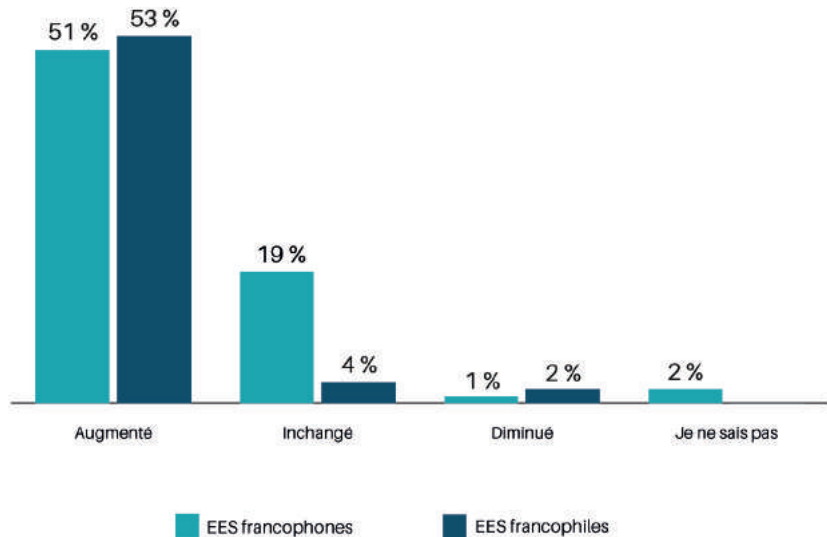


ÉVOLUTION DE L'IMPORTANCE DE L'INTERNATIONALISATION

Durant les trois années qui précèdent l'enquête, donc de 2015 à 2018, il y a une tendance à une importance croissante de l'internationalisation dans la **Francophonie** parmi des dirigeants des institutions. Toutefois, on constate que l'intensité de cette évolution est variable d'un sous-groupe à l'autre de l'échantillon et qu'elle évolue en moyenne avec la même intensité qu'au niveau mondial.

S'il y a une différence marquée entre les francophones et francophiles à la question précédente portant sur l'importance de l'internationalisation, nous constatons grâce aux réponses à cette question-ci, portant sur l'évolution de l'importance, que **l'écart semble s'être creusé au cours de ces dernières années, vu l'évolution du niveau d'importance substantiellement plus marqué au niveau du groupe de francophiles (43 %), en comparaison avec les francophones (26 %), lesquels sont en-deçà de la tendance mondiale (34 %)**. Notons enfin le peu d'établissements francophiles ayant stagné (3 %) et *a contrario*, le nombre relativement important d'établissements francophones dans cette situation (19 % contre 13 % mondialement).

GRAPHIQUE 3 · Dans quelle mesure le degré d'importance accordé par la direction de votre établissement à l'internationalisation a-t-il évolué au cours de ces trois dernières années ?

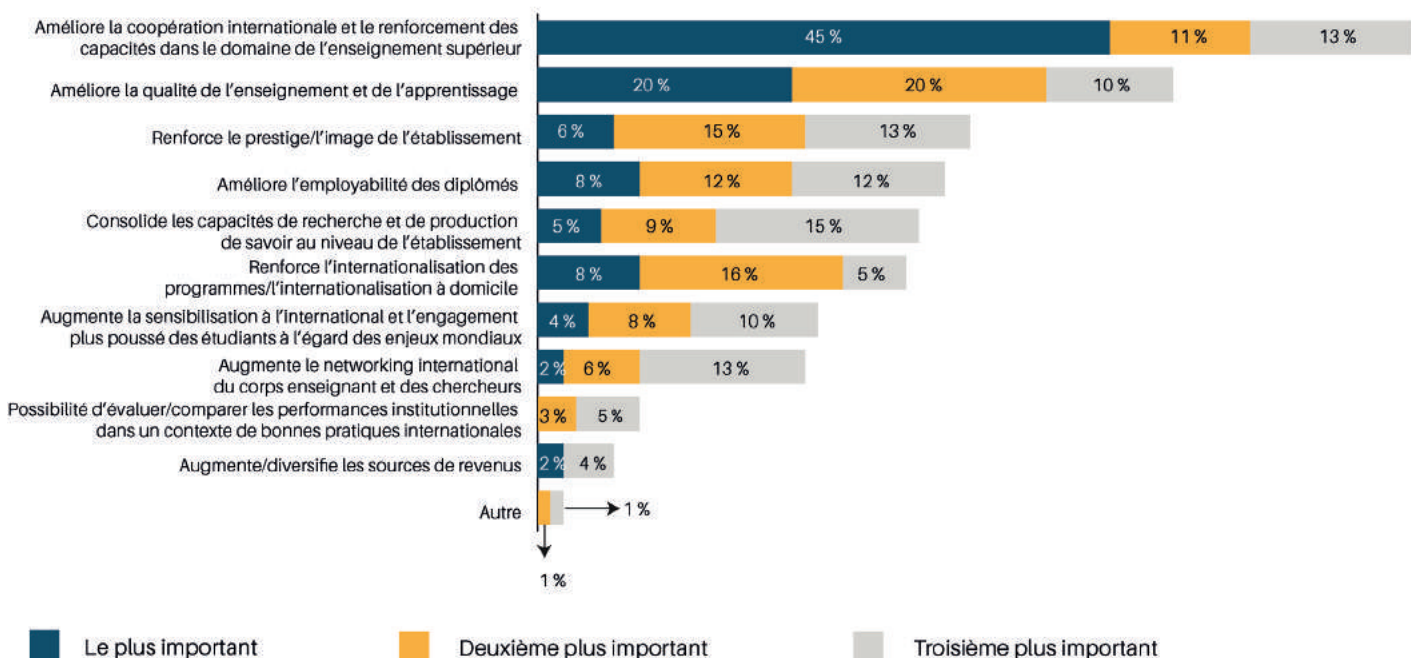


PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT

Le financement des activités d'internationalisation en Francophonie correspond à la tendance mondiale et nous ne notons pas de différence substantielle entre les deux sous-groupes de répondants. De fait, la tendance globale est au **financement par un budget général de l'institution**. Viennent ensuite les fonds publics et en troisième position les fonds générés par les frais d'inscription des étudiants internationaux.

Il est intéressant de constater, à la vue des profils des répondants à la 5^e enquête mondiale, que cet ordre d'importance correspond davantage à la tendance que l'on peut observer dans les réponses d'établissements africains et qui diffère de l'ordre établi par les établissements européens, alors que l'échantillon de la Francophonie n'est composé que de 30 % d'établissements africains et qu'il y a davantage d'européens. **Les principales sources de financement de l'internationalisation constituent donc potentiellement un élément spécifique aux établissements de la Francophonie**, indépendamment de la zone géographique dans laquelle les établissements se trouvent.

GRAPHIQUE 4 · Quels sont les trois bénéfices potentiels les plus importants de l'internationalisation pour votre établissement ?



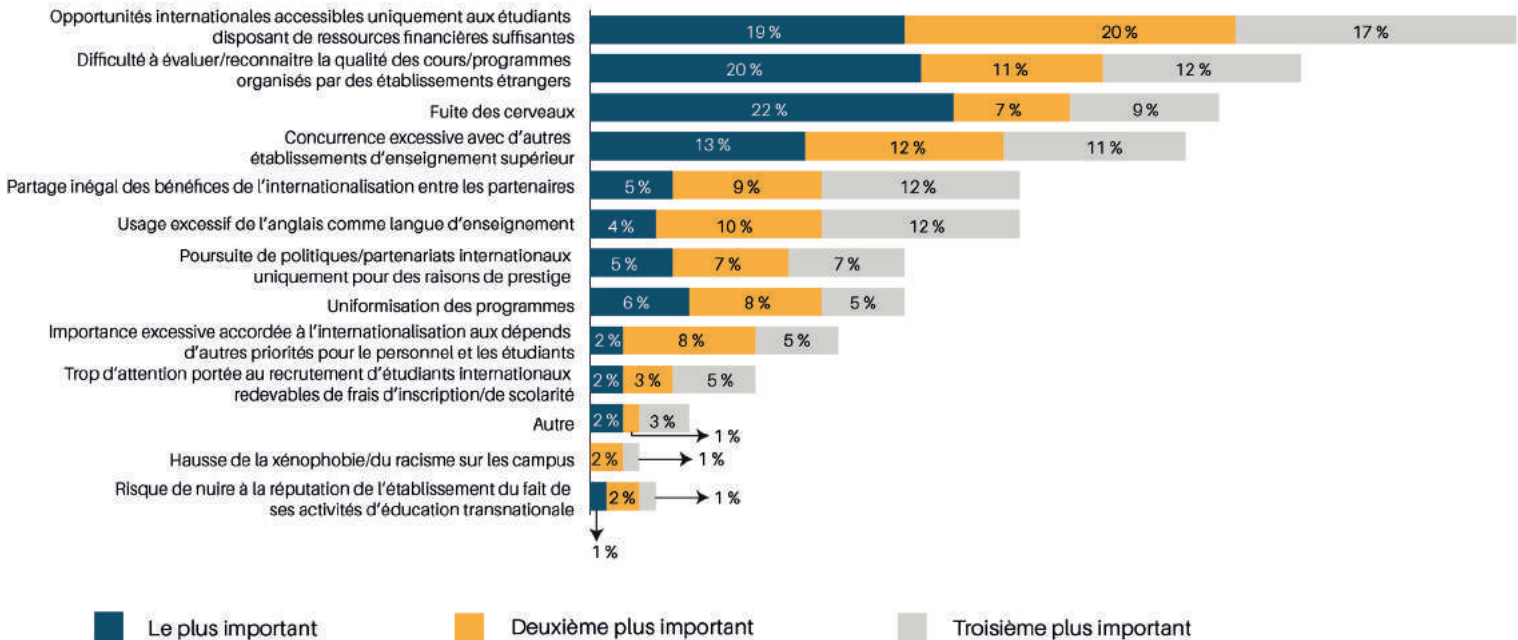
BÉNÉFICES

La tendance mondiale tend à mettre en avant **le renforcement de capacité et la coopération internationale comme étant le bénéfice majeur** de l'internationalisation de l'enseignement supérieur. On retrouve en seconde position l'internationalisation comme vecteur d'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

Ces deux bénéfices majeurs ressortent aussi clairement dans l'échantillon de la Francophonie, mais on constate que « **le renforcement de capacité et la coopération internationale** » est encore davantage mentionné, tant comme étant l'élément le

plus important (dans 40 % des cas pour les francophones et 50 % pour les francophiles), que de façon agrégée (69 % en moyenne, contre 59 % mondialement). En outre, un établissement sur deux en Francophonie fait référence à **l'amélioration de la qualité de l'enseignement** alors que cette réponse n'apparaît qu'auprès d'un tiers des répondants de l'échantillon global.

GRAPHIQUE 5 · Quels sont les trois risques potentiels les plus importants de l'internationalisation pour votre établissement ?

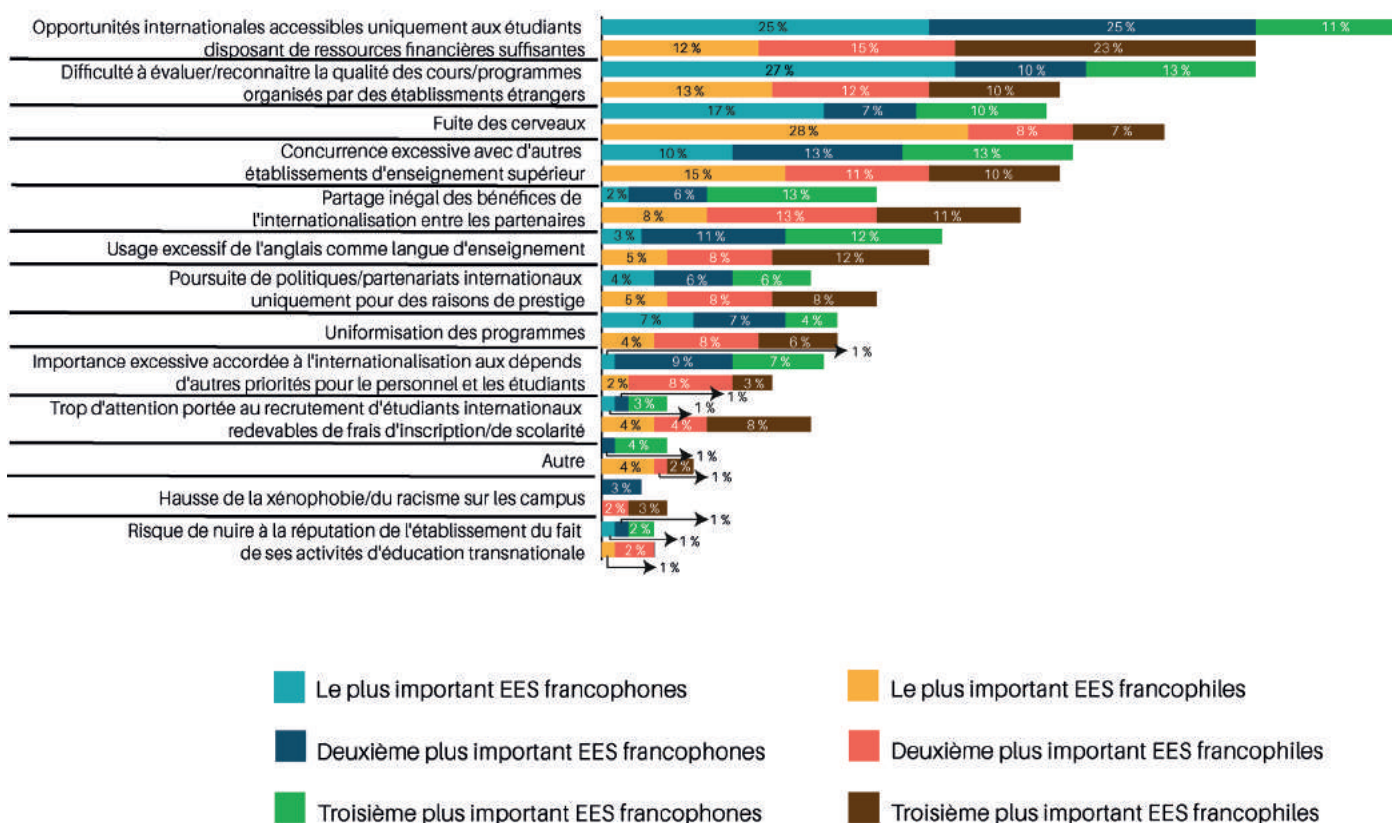


RISQUES

Les risques institutionnels identifiés sont en partie similaires à la tendance générale en ce sens que les deux éléments qui obtiennent les résultats cumulés les plus élevés (« plus important », « deuxième plus important » et « troisième plus important ») sont identiques en Francophonie et globalement, à savoir, **l'accessibilité exclusivement aux étudiants qui ont les ressources financières suffisantes et la difficulté d'évaluer et de valoriser la qualité des programmes et cours** organisés par les institutions à l'étranger.

Lorsque l'on regarde les réponses agrégées, au niveau mondial, la concurrence excessive entre les établissements d'enseignement supérieur apparaît comme troisième risque le plus important, alors qu'au niveau de la Francophonie il s'agit de la fuite des cerveaux. Et si on examine les réponses de manière plus détaillée, on s'aperçoit que dans cet échantillon de la Francophonie, **la fuite des cerveaux est le risque le plus souvent évoqué en première position**, ce qui est d'autant plus marqué dans le sous-groupe francophile comme le montre le graphique suivant.

GRAPHIQUE 6 · Quels sont les trois risques potentiels les plus importants de l'internationalisation pour votre établissement ?



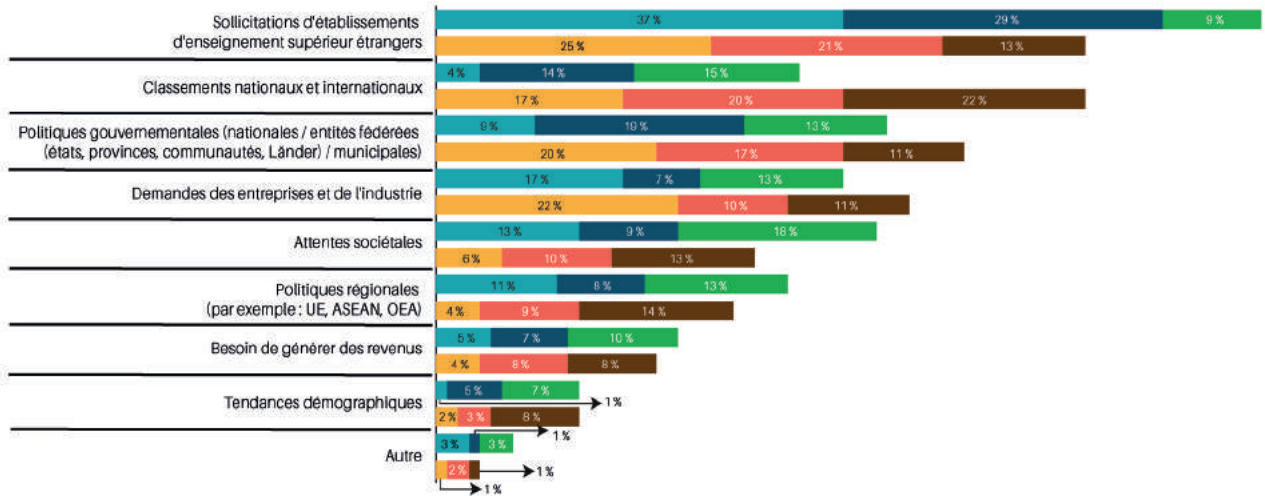
Nous pouvons également constater une différence entre les réponses des deux sous-groupes, dans l'identification du risque majeur. Ainsi, **27 % des francophones ont indiqué que le risque le plus important est la difficulté d'évaluer et de valoriser la qualité des programmes et cours organisés par les institutions à l'étranger**, alors que **28 % des francophiles ont identifié la fuite des cerveaux** comme étant le risque le plus important de l'internationalisation de leur établissement. Ces résultats sont intéressants et ont le mérite d'être soulignés étant donné que la fuite des cerveaux n'apparaît pas dans le top 3 européen, alors que rappelons-le, le sous-groupe d'établissements francophiles est composé à 49 % d'établissements européens.

MOTEURS D'INTERNATIONALISATION

Les principaux moteurs d'internationalisation en interne sont les autorités des institutions, tant mondialement qu'en Francophonie. Le second moteur identifié diffère d'un sous-groupe à l'autre. Il s'agit à 37 % des **bureaux internationaux** pour les francophiles et à 26 % des **vice-recteurs ou responsables de département** pour les francophones, mais **la moyenne de l'échantillon de la Francophonie correspond à la tendance mondiale.**

En ce qui concerne les moteurs d'internationalisation **externes**, au niveau mondial, deux éléments ressortent presque à importance équivalente : la **demande d'établissements d'enseignement supérieur étrangers et la politique gouvernementale**. En Francophonie, on se rend compte qu'il existe une différence plus marquée et que la demande émanant d'EES étrangers est de loin le moteur principal pour les EES francophones. Il est également intéressant de constater que **17 % des répondants francophiles ont choisi les classements nationaux et internationaux comme étant le moteur externe principal**, contre seulement 4 % des répondants francophones et 9 % mondialement.

GRAPHIQUE 7 · Quels sont les trois principaux moteurs externes de l'internationalisation de votre établissement ?



OBSTACLES INTERNES ET EXTERNES

Les obstacles à l'internationalisation évoqués par les EES en Francophonie sont **identiques à la tendance globale** : le financement, la charge administrative et la pratique des langues étrangères.

Si à plusieurs reprises l'on constate des similitudes entre la tendance mondiale et la tendance en Francophonie, notons tout de même le caractère plus marqué de certains éléments, tels que la présence d'une stratégie d'internationalisation et son importance elle aussi plus marquée auprès des autorités des EES de la Francophonie.

De la même manière, on constate que si les principaux bénéficiaires identifiés sont semblables à la tendance mondiale, la contribution à l'amélioration de la qualité de l'enseignement prend quant à elle une place conséquente au niveau de la Francophonie et bien plus marquée que ne le montre la tendance mondiale. On constate ainsi que la qualité est au centre des préoccupations en Francophonie puisqu'elle est tantôt identifiée comme l'un des principaux bénéficiaires potentiels à l'internationalisation et tantôt comme un risque potentiel particulièrement remarqué au sein de cet échantillon, lorsqu'il s'agit d'évaluer la qualité des programmes des établissements partenaires.

Nous pouvons par ailleurs relever un risque particulièrement marqué au niveau de la Francophonie, à savoir la fuite des cerveaux.

Cette tendance est d'autant plus présente dans le sous-groupe des francophiles et se démarque des tendances européennes, ce qui est notable étant donné que près de la moitié des francophiles identifiés sont européens.

Nous relevons aussi que si les principales sources de financement de l'internationalisation sont similaires à la tendance mondiale, en analysant les résultats des deux sous-groupes (francophones et francophiles) et au vu de leur composition, on peut constater qu'il s'agit potentiellement d'un élément spécifique aux établissements de la Francophonie, et ce, indépendamment de la zone géographique dans laquelle les établissements se trouvent.

Par ailleurs, nous voyons aussi certaines spécificités propres aux sous-groupes francophones et francophiles. Ainsi, les francophiles identifient les classements nationaux et internationaux comme principal moteur externe presque deux fois plus souvent qu'au niveau mondial et quatre fois plus que dans le sous-groupe des francophones. Notons tout de même que cette différence peut toutefois être liée à l'offre de cours du 3^e cycle largement plus systématique chez les répondants francophiles qu'au niveau mondial et francophone.





03. STRATÉGIE ET ACTIVITÉS D'INTERNATIONALISATION



STRATÉGIE

Les répondants francophones suivent la tendance mondiale, à savoir que **pour un EES sur deux, la stratégie d'internationalisation de l'EES fait explicitement partie de la stratégie institutionnelle** et que dans un peu moins de 10% des cas, cette stratégie est inexistante.

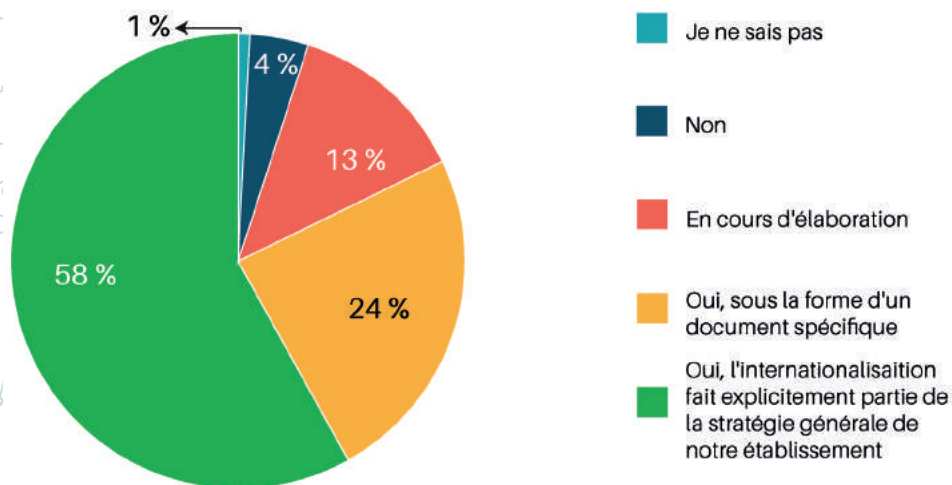
En revanche, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, **82 % des établissements francophiles ont formalisé leur stratégie d'internationalisation, ce qui représente 10 % de plus que la tendance mondiale**, et seuls 4 % n'ont pas élaboré de stratégie d'internationalisation au moment

où l'enquête était menée, soit moitié moins que mondialement.

De plus, la **part d'EES qui développe, au moment de l'enquête, une stratégie formelle est également moindre** dans le sous-groupe des EES francophiles que dans celui des francophiles d'une part et que la tendance mondiale d'autre part (13 % pour les francophiles contre 19 % mondialement et 18 % pour les francophones).

Ces tendances que l'on remarque chez les francophiles sont assez similaires aux tendances européennes.

GRAPHIQUE 8 · Votre établissement a-t-il formalisé une politique/stratégie d'internationalisation ?

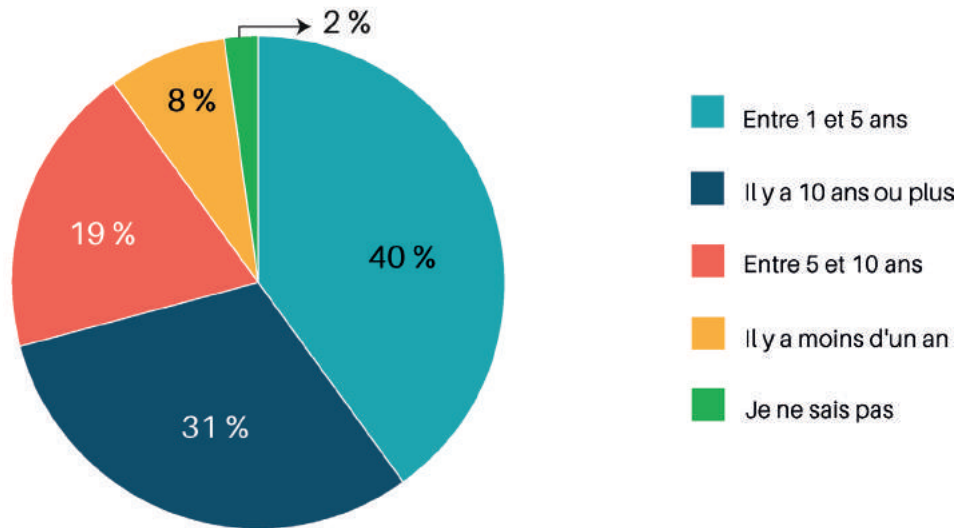


CRÉATION D'UNE STRATÉGIE

Mondialement on constate que 46 % des EES répondants ont élaboré leur stratégie 1 à 5 ans avant l'enquête, alors qu'en Francophonie ce chiffre est plus faible, à savoir 40 %, au même titre que les EES qui l'ont élaborée encore plus récemment (8 % en Francophonie contre 11 % mondialement). En revanche, **seuls 19 % des EES ayant répondu à l'enquête mondiale disposaient déjà d'une stratégie d'internationalisation au moins dix ans avant de**

répondre à cette enquête, alors que 31 % des EES de la Francophonie l'ont élaborée il y a dix ans ou plus. Cette tendance s'observe tant dans le sous-groupe de francophones que de francophiles mais est légèrement plus marquée au sein de l'échantillon de francophones. Au niveau de l'enquête mondiale, cette tendance se retrouve également au niveau régional, en Afrique. Il semblerait donc que **les établissements de la Francophonie aient créé leur stratégie en moyenne il y a plus longtemps que dans les autres établissements.**

GRAPHIQUE 9 · Si oui, quand est-ce que cette politique a-t-elle été formalisée pour la première fois ?

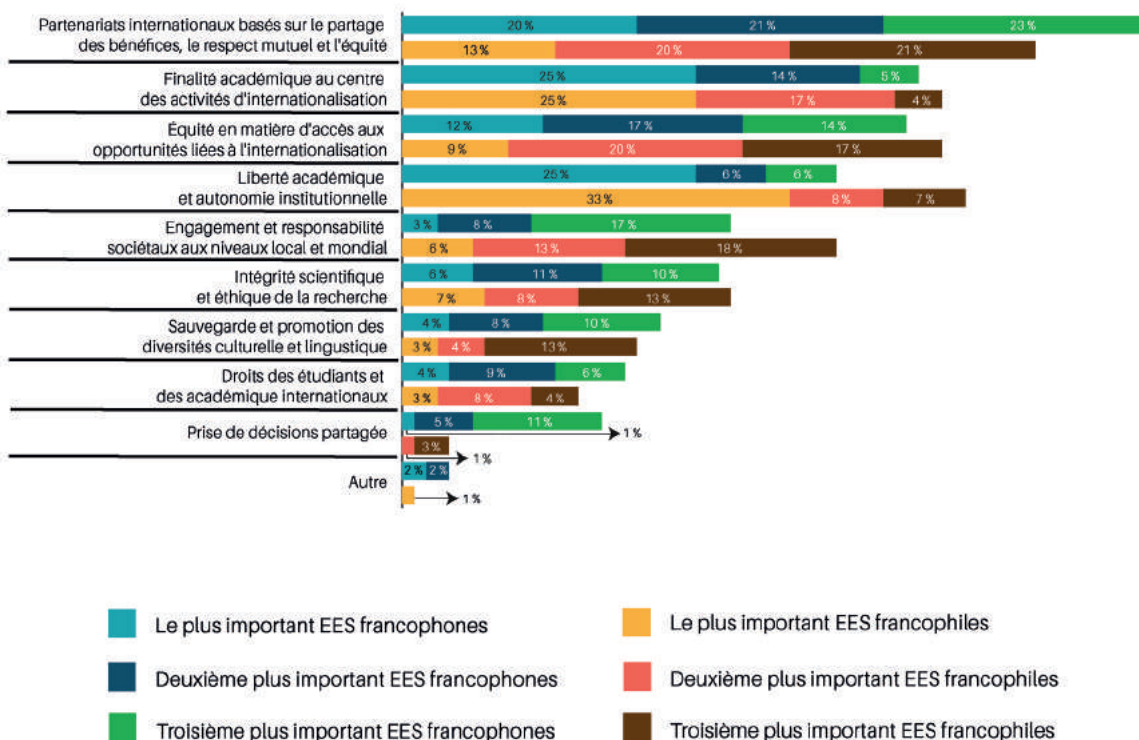


VALEURS

On remarque, tant au niveau mondial que dans l'échantillon de la Francophonie, que la « **liberté académique et l'autonomie institutionnelle** » est la valeur la plus souvent évoquée en première position (29 % mondialement et en Francophonie). Cette valeur semble toutefois **plus importante dans le sous-groupe de francophiles** qu'après des francophones.

La valeur « **bénéfices partagés, respect mutuel et équité comme base de partenariats internationaux** » a plus de poids dans le sous-groupe de francophones que chez les francophiles et est de manière agrégée, plus souvent évoquée en Francophonie (59 %) que mondialement (49 %). Mondialement il s'agit en effet de la « finalité académique au centre des efforts d'internationalisation » qui est le plus souvent reprise de manière agrégée (51 %).

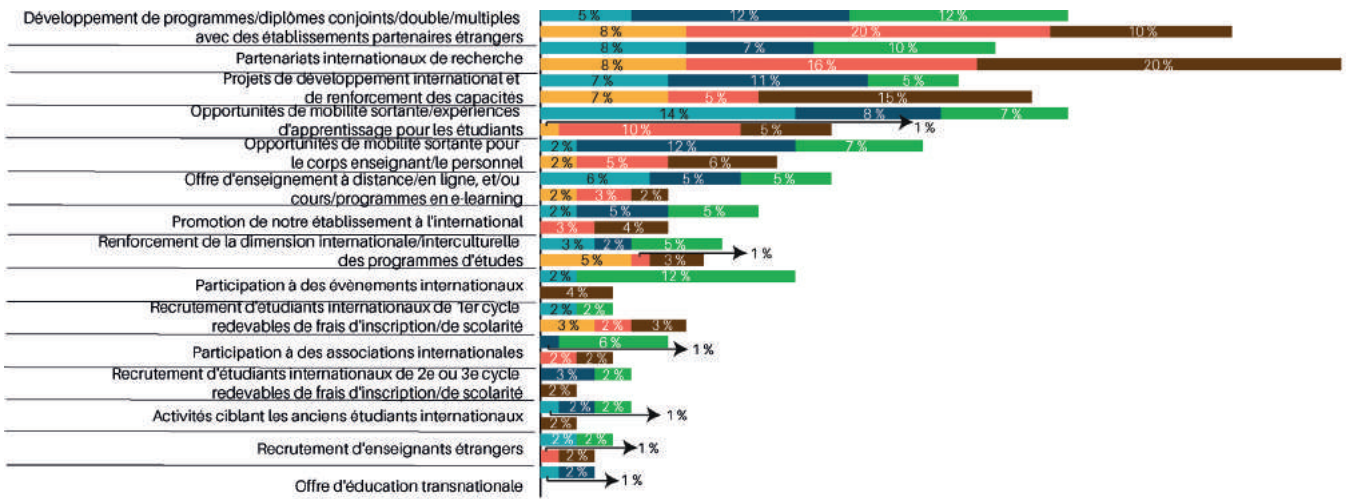
GRAPHIQUE 10 · Quelles valeurs/quels principes vos politiques institutionnelles (incluant, sans s'y limiter, les politiques/stratégies d'internationalisation) mettent-elles le plus en avant ?



ACTIVITÉS

Il apparaît clairement que **les échanges bilatéraux ou multilatéraux d'étudiants et le développement de partenariats stratégiques sont les principales activités d'internationalisation** au niveau mondial et c'est encore plus vrai en Francophonie. Concernant les autres activités d'internationalisation, on constate quelques différences d'intensité dans les pratiques des sous-groupes : les EES francophones ont des activités de mobilité sortante plus denses que les EES francophiles, lesquels indiquent à titre d'exemple être davantage impliqués dans des collaborations internationales au niveau des activités de recherche.

GRAPHIQUE 11 · Quelles sont les trois activités d'internationalisation prioritaires parmi celles menées par votre établissement ?



■ Le plus important EES francophones

■ Deuxième plus important EES francophones

■ Troisième plus important EES francophones

■ Le plus important EES francophiles

■ Deuxième plus important EES francophiles

■ Troisième plus important EES francophiles

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS D'INTERNATIONALISATION

Au cours des trois années qui précèdent la 5^e enquête mondiale, on constate que **les activités prioritaires ont, dans près de 50 % des cas, vu leur budget être augmenté**. Dans plusieurs domaines nous pouvons constater qu'**en Francophonie, les financements ont été augmentés dans proportionnellement plus d'EES qu'au niveau mondial**, comme par exemple pour le développement de partenariats stratégiques (53 % en Francophonie contre 41 % mondialement). Notons également que mondialement **34 % des répondants déclaraient alors ne pas avoir réalisé d'activités ciblant les cours à distance et l'enseignement en ligne**, une tendance encore plus marquée auprès du groupe des francophiles (41 %). Avec la pandémie de Covid-19, nous pouvons assurément nous attendre à une tendance différente lors de la prochaine enquête mondiale.

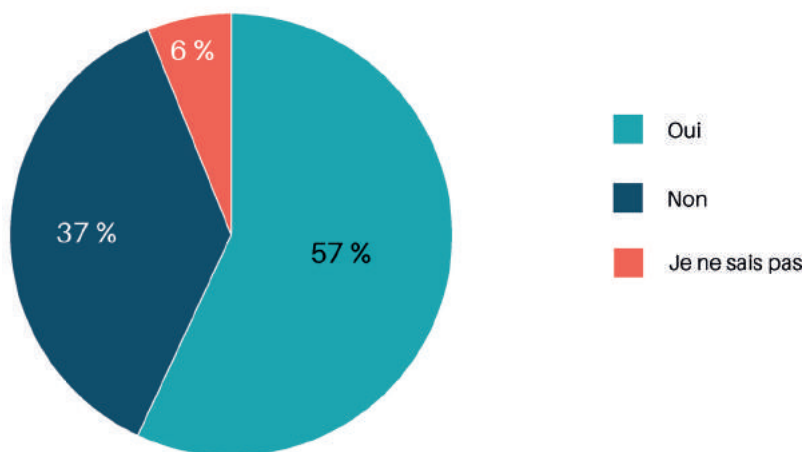
ÉVALUATION DES ACTIVITÉS D'INTERNATIONALISATION

Globalement près de trois quarts des répondants de la Francophonie indiquent que leurs activités d'internationalisation sont évaluées au minimum par un processus interne et dans plus d'un tiers des cas par un processus interne et externe, comme au niveau mondial. Ce qui peut surprendre en revanche c'est que **22 % des établissements francophones n'évaluent pas les activités d'internationalisation**, contre 16 % mondialement et seulement 8 % dans le sous-groupe des francophiles.

PRIORITÉ GÉOGRAPHIQUE

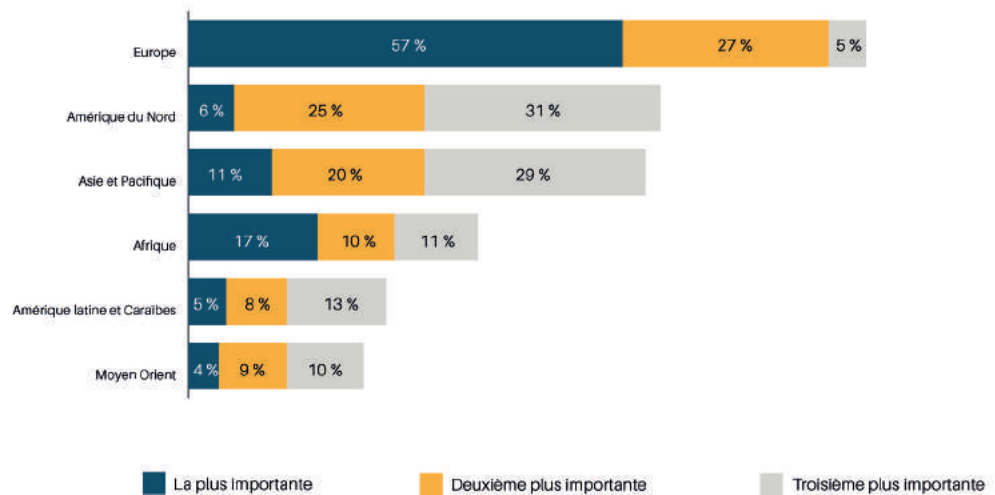
Une majorité d'établissements **a des priorités géographiques** en termes d'internationalisation et cette majorité est légèrement plus prononcée en Francophonie (57 %) que mondialement (52 %).

GRAPHIQUE 12 · Votre établissement a-t-il des priorités géographiques pour l'internationalisation ?



Pour les établissements de la Francophonie ayant une priorité géographique, **l'Europe arrive largement en tête**, tant de manière agrégée que comme premier choix, ce qui est **certainement lié à la composition de l'échantillon**. Viennent ensuite l'Amérique du Nord et l'Asie - Pacifique, respectivement en seconde et troisième position. Il est intéressant de noter que pour 25 % des établissements francophones ayant une priorité géographique, leur première priorité était l'Afrique, ce qui est par ailleurs très certainement lié à la composition majoritairement africaine du sous-groupe des EES francophones.

GRAPHIQUE 13 · Si oui, veuillez classer les trois régions géographiques prioritaires ?

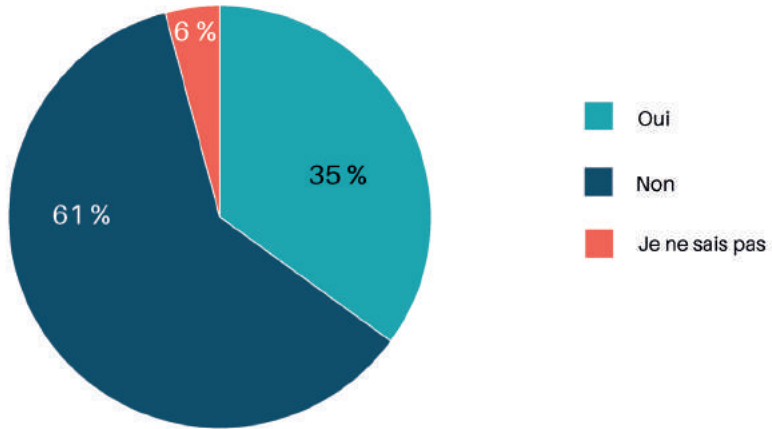


COURS ET DIPLOMES À DISTANCE

Seuls 35% des répondants en Francophonie offraient au moment de l'enquête des cours à distance et/ou en ligne comme on le voit sur le graphique ci-dessous. Les réponses du sous-groupe des francophiles correspondaient totalement à la tendance mondiale (40 %), mais le **sous-groupe des francophones tire ce résultat vers le bas** (31 %). Cela s'explique encore une fois certainement par la composition de ce sous-groupe puisque l'on constate dans l'enquête mondiale que 29 % des établissements d'Afrique offraient alors ce type de cours contre 39 % d'établissements européens.

Nous avons vu par ailleurs précédemment que **les établissements n'avaient pas particulièrement investi dans ces activités au cours des trois années qui ont précédé l'enquête**. On peut donc imaginer que les établissements francophones ont été amenés à rapidement rattraper leur retard en la matière avec la pandémie de Covid-19.

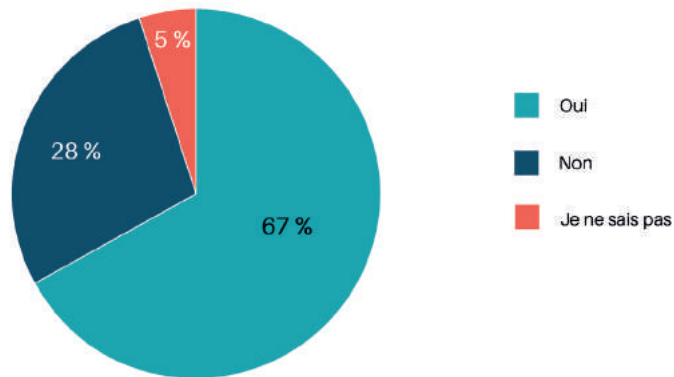
GRAPHIQUE 14 · Votre établissement offre-t-il des cours/programmes diplômants à distance ou en ligne qui sont accessibles pour des étudiants dans d'autres pays ?



CODIPLÔMATION

Alors que **57% des répondants à travers le monde déclarent offrir des programmes conjoints avec des partenaires internationaux**, en Francophonie, il s'agit d'un résultat plus conséquent (67%), **largement tiré vers le haut par le sous-groupe des francophiles (82%)** puisque les francophones suivent la tendance mondiale (56%). Il s'agit là d'un résultat surprenant puisqu'il dépasse les résultats de toutes les zones géographiques, y compris l'Amérique du Nord (77%), ce qui peut signifier que **la Francophonie joue réellement un rôle dans l'offre de programmes conjoints avec des partenaires internationaux.**

GRAPHIQUE 15 · Votre établissement offre-t-il des programmes/diplômes conjoints/double/multiples avec des partenaires internationaux ?



Nous constatons dans cette seconde partie liée à la stratégie et aux activités d'internationalisation que les établissements de la Francophonie ont créé leur stratégie en moyenne il y a plus longtemps que les autres établissements, avec des valeurs véhiculées de partage de bénéfices, de respect mutuel et d'équité comme base de partenariats internationaux alors que mondialement il s'agit avant tout de motifs académiques qui sont au centre des efforts d'internationalisation.

Pour ce qui est des activités d'internationalisation, les tendances mondiales et en Francophonie sont relativement similaires. Cependant, il est intéressant de constater qu'une plus large proportion d'EES francophones n'évalue pas ses activités (22 % contre 16 % mondialement et 8 % pour les francophiles). On constate par ailleurs que les financements ont sensiblement plus augmenté en Francophonie que mondialement pour les activités jugées prioritaires.

Avec la pandémie et l'accélération « contrainte » de l'offre de formations à distance, il nous semble important de relever qu'un tiers des EES en Francophonie n'avait pas « investi » dans les cours en ligne et à distance durant les trois années qui ont précédé l'enquête. Pour ce qui est des cours en ligne on constate que les francophones semblaient au moment de l'enquête « en retard » sur les tendances observées au niveau mondial. Mais c'est sans doute en partie lié au fait que la moitié du sous-groupe soit constituée d'établissements africains car cela correspond davantage à la tendance régionale en Afrique, où les EES ne bénéficient pas nécessairement des infrastructures et des outils numériques nécessaires.

Concernant les programmes conjoints et la codiplômation il est intéressant de noter que les résultats sont sensiblement plus élevés en Francophonie, et tout particulièrement dans le groupe des francophiles, ce qui laisse à penser que la Francophonie a un impact direct sur le comportement des établissements en matière de programmes conjoints.





04. INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE

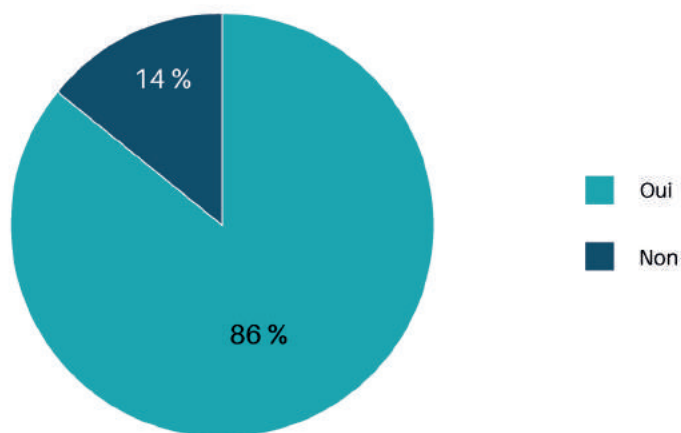


INTÉGRATION DE LA RECHERCHE INTERNATIONALE

Une large majorité des répondants à l'enquête mondiale, soit 80 % d'entre eux, décrivent **la recherche internationale comme faisant partie intégrante des activités d'internationalisation dans leur établissement.**

C'est aussi le cas au niveau de la Francophonie, où la tendance semble encore davantage marquée puisque **86 % des établissements intègrent celle-ci aux activités d'internationalisation**, et ce, tout particulièrement dans le sous-groupe des francophiles.

GRAPHIQUE 16 · La recherche internationale fait-elle partie intégrante des activités d'internationalisation de votre établissement ? (N=203) ?

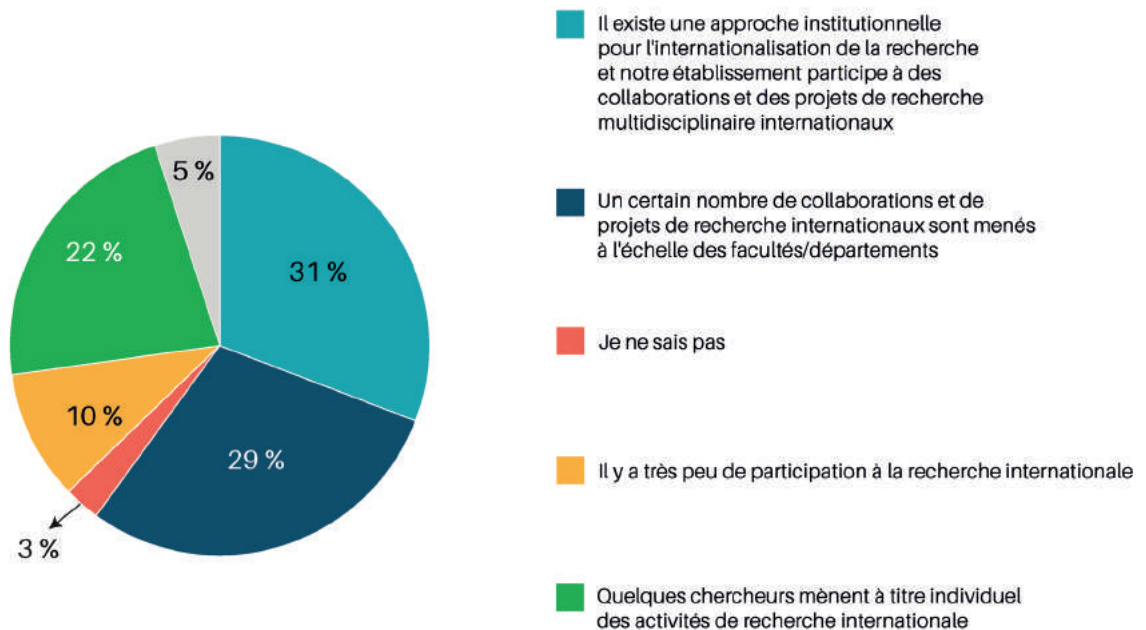


ORGANISATION DE LA RECHERCHE

Comme observé au niveau mondial, trois pratiques se dégagent, à savoir les organisations individuelle, départementale et institutionnelle. Toutefois les proportions en Francophonie diffèrent et on peut ainsi constater que, **pour près d'un tiers (31 %) des répondants de l'échantillon, il s'agit avant tout d'une approche institutionnelle**, alors que ce n'est le cas que pour près d'un quart (24 %) des répondants à

l'enquête mondiale. Ce résultat est notamment dû aux réponses des francophiles, qui tendent à correspondre à une tendance plutôt européenne.

GRAPHIQUE 17 · Comment décririez-vous la participation de votre établissement à la recherche internationale ?

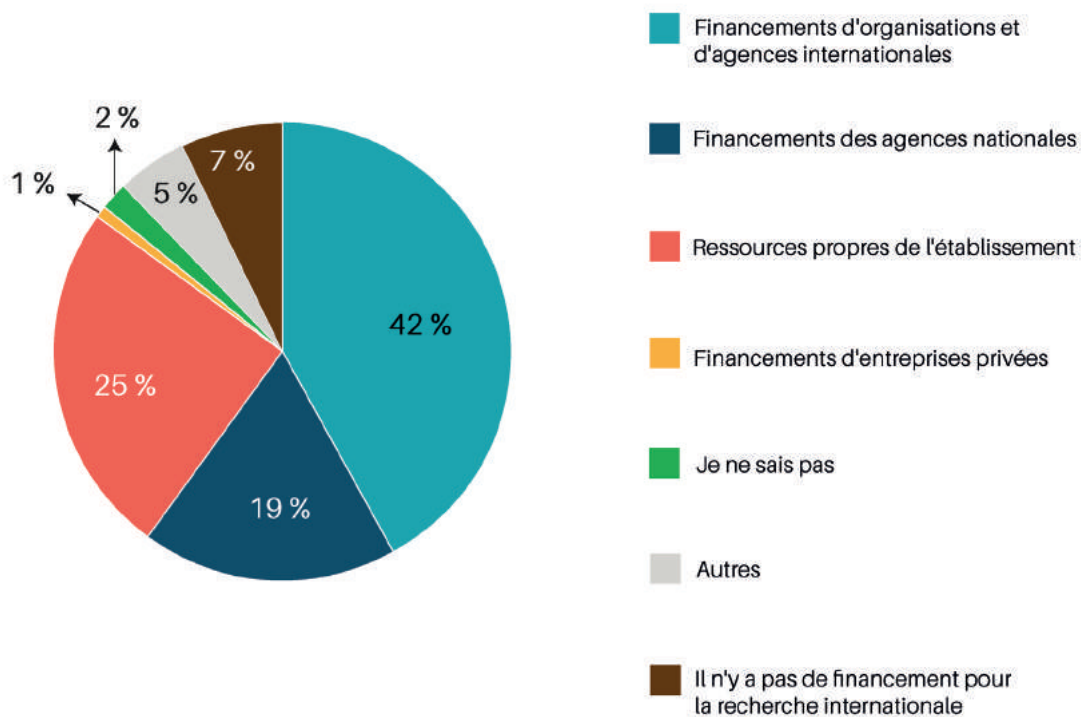


PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT

La principale source de financement en Francophonie est constituée, tout comme mondialement, **des bourses d'organisations et agences internationales** mais cela représente dans ce cas-ci 42 % contre seulement 30 % au niveau mondial. Les résultats sont supérieurs à la moyenne

mondiale tant dans les sous-groupes des francophones (34 %) que des francophiles (44 %). En revanche, **les bourses provenant d'agences nationales ne représentent quant à elles que 18 % des sources de financement en Francophonie**, contre 28 % mondialement. Les résultats se détachent légèrement des tendances régionales et **on peut y avoir un impact direct de la Francophonie**.

GRAPHIQUE 18 · Quelle est la principale source de financement de la recherche internationale dans votre établissement ? (N=237)

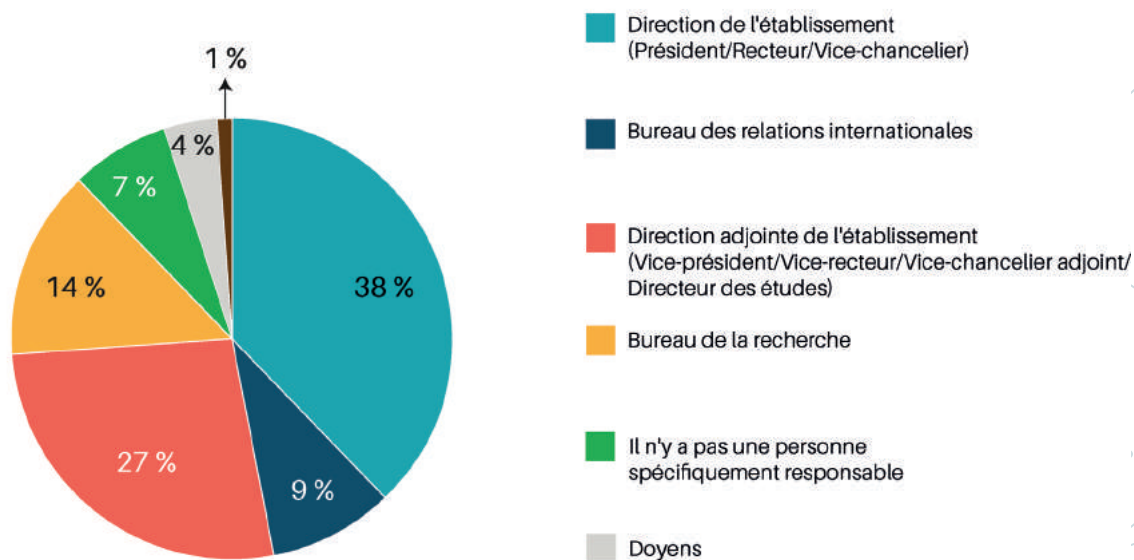


RESPONSABILITÉ

On constate que **c'est plus généralement l'autorité de l'établissement qui a davantage la responsabilité première de l'internationalisation de la recherche en Francophonie (38 %)** que mondialement (26 %) alors que les directeurs adjoints des établissements ont une responsabilité proportionnellement identique (27 %).

En revanche, **les responsables de la recherche semblent avoir moins souvent la responsabilité de son internationalisation en Francophonie (14 %) que mondialement (21 %)**. A nouveau ces tendances dépassent les simples tendances régionales et on peut donc y voir **un impact direct de la Francophonie**.

GRAPHIQUE 19 · À quel niveau se situe la responsabilité principale pour l'internationalisation de la recherche dans votre établissement ? (N=236)



Globalement la tendance en Francophonie est très similaire à la tendance mondiale mais les résultats montrent systématiquement des tendances plus marquées en Francophonie que mondialement. On constate ainsi que davantage d'établissements de la Francophonie intègrent l'internationalisation de la recherche dans leurs activités d'internationalisation et que cela ressort avant tout d'une approche institutionnelle.

On constate par ailleurs qu'en Francophonie, les établissements se reposent davantage

sur les bourses d'organisations et agences internationales comme source principale de financement. Et enfin, il apparaît également qu'en Francophonie la personne responsable de l'institution endosse plus fréquemment la responsabilité de l'internationalisation de la recherche. L'ensemble de ces éléments nous laisse à penser que le fait de faire partie de la Francophonie joue un rôle dans l'internationalisation de la recherche des établissements d'enseignement supérieur.

05. RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL

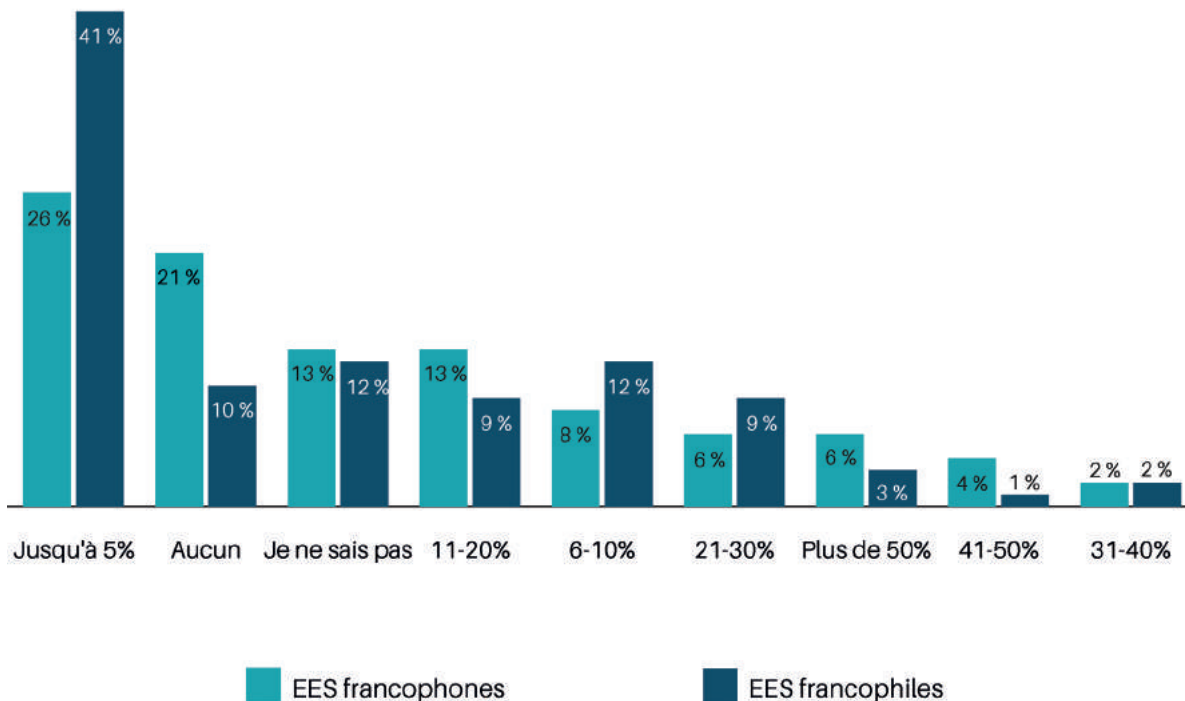


PERSONNEL ACADÉMIQUE

La tendance en Francophonie est presque identique à la tendance mondiale avec environ la moitié des EES répondants qui ont **tout au plus 5% de leurs membres du personnel académique qui sont internationaux**. Il est toutefois intéressant de constater que les réponses du sous-groupe de francophones tendent davantage à indiquer qu'il

n'y a aucun membre international dans le personnel, à l'inverse du sous-groupe de francophiles pour lequel la réponse la plus fréquente correspond à la tranche allant jusqu'à 5%.

GRAPHIQUE 20 - À votre connaissance, quel est le pourcentage de membres du personnel académique engagés à temps plein qui sont internationaux ?



RECRUTEMENT

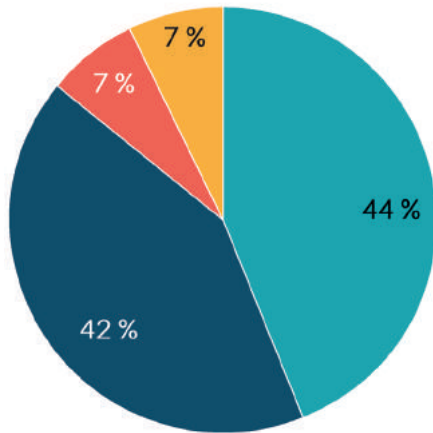
En ce qui concerne le recrutement du personnel, la tendance en Francophonie est elle aussi assez similaire à la tendance mondiale, avec environ **60 % des établissements pour lesquels l'expérience internationale des candidats est prise en compte dans le recrutement**. Si nous regardons maintenant plus en détails dans chaque sous-groupe on constatera qu'**au niveau**

des francophones, pour une part importante (44 %) des EES de ce sous-groupe, l'expérience internationale n'est pas prise en considération dans le recrutement, à l'instar des EES en Afrique (41 %). Pour les francophiles, la part d'EES qui rend l'expérience internationale souhaitable (67 %) voire requise (7 points de pourcentage additionnels) est particulièrement conséquente et dépasse les tendances européennes (69 %).

GRAPHIQUE 21 - La politique de recrutement et d'avancement de carrière pour le personnel de votre établissement prend-elle en compte l'expérience internationale antérieure ?



GRAPHIQUE 22 · EES francophones



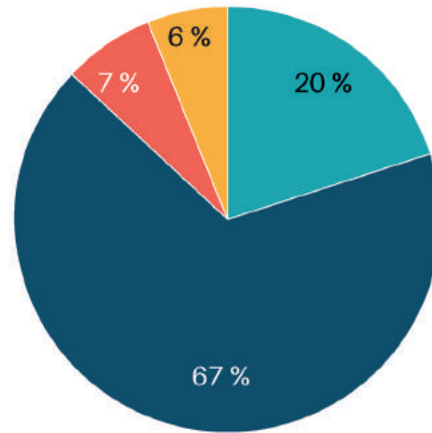
■ Non, l'expérience internationale n'est pas prise en considération dans la politique de recrutement et d'avancement

■ Oui, une expérience internationale est souhaitée

■ Oui, une expérience internationale est exigée

■ Je ne sais pas

GRAPHIQUE 23 · EES francophiles



■ Non, l'expérience internationale n'est pas prise en considération dans la politique de recrutement et d'avancement

■ Oui, une expérience internationale est souhaitée

■ Oui, une expérience internationale est exigée

■ Je ne sais pas

En ce qui concerne l'internationalisation des membres du personnel académique, on constate que les tendances en Francophonie sont très similaires à celles observées au niveau mondial.

On note toutefois l'importance accrue de ce facteur dans le recrutement du sous-groupe d'EES francophiles, avec certainement pour conséquence de voir davantage d'établissements qui disposent d'au moins quelques profils internationaux, même si ceux-ci restent minoritaires dans la plupart des cas.

06. MOBILITÉ ÉTUDIANTE

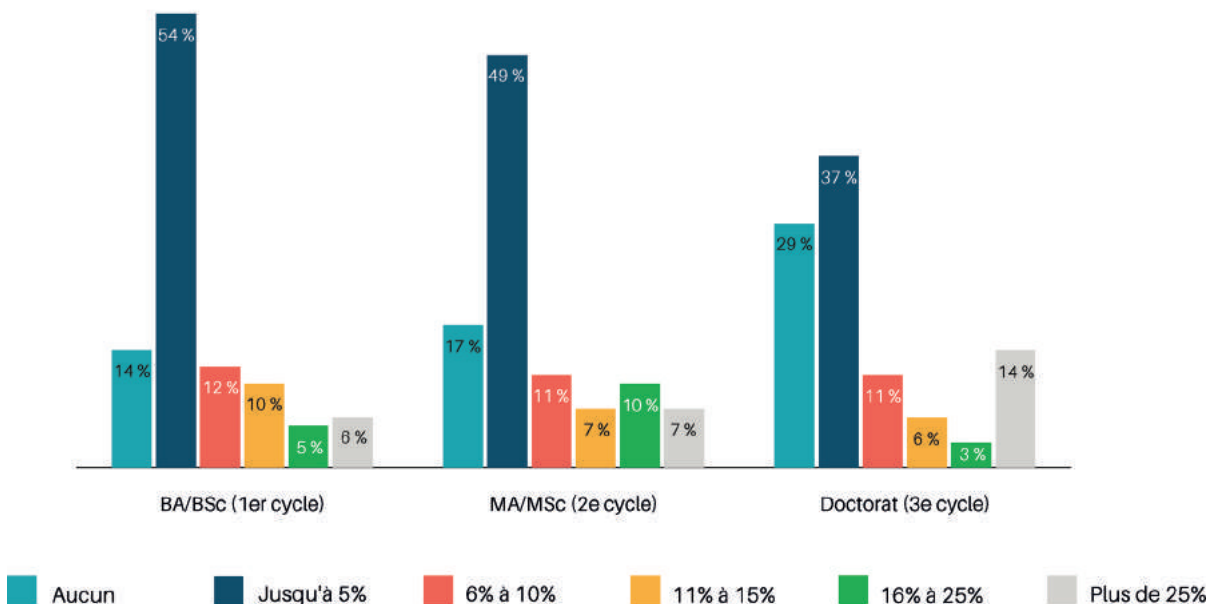


NOMBRE D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN MOBILITÉ DIPLÔMANTE²

Parmi les étudiants régulièrement inscrits dans les EES de la Francophonie, on retrouve des tendances très semblables aux tendances mondiales : le nombre d'étudiants internationaux **inscrits dans leurs programmes** ne dépasse pas généralement les 5 %. Cette tendance s'observe dans les trois cycles, ce qui peut paraître assez

étonnant considérant les stratégies de recrutement de doctorants que l'on a pu observer ces dernières années, en particulier dans les EES francophones.

GRAPHIQUE 24 · Au début de l'année académique 2016, quel pourcentage de votre effectif total était composé d'étudiants internationaux à chaque niveau de diplôme ?



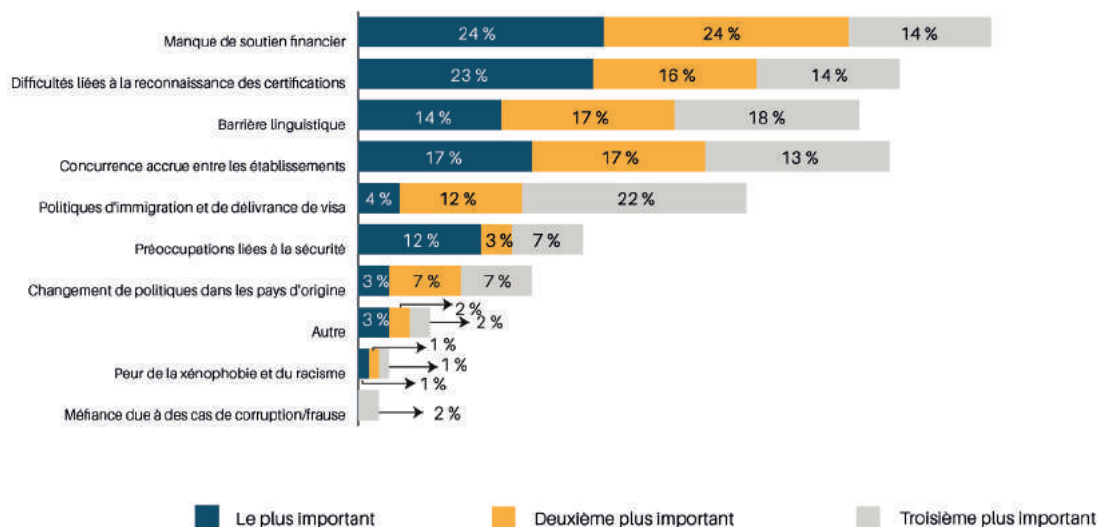
2. Le nombre de répondants varie entre ces trois graphiques car les retours des établissements n'offrant pas de cours du cycle ou ne connaissant pas la réponse n'ont pas été pris en compte.

DÉFIS POUR LE RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Les défis principaux relevés par les EES de la Francophonie correspondent aux tendances mondiales avec en première position le **manque de soutien financier**.

Les difficultés liées à la reconnaissance de qualifications antérieures apparaissent en seconde position et ce, de manière plus marquée dans cet échantillon qu'au niveau mondial. Viennent enfin la croissance de la concurrence entre les établissements, qui est le défi majeur le plus souvent cité par les francophiles, et la barrière de la langue, troisième défi principal pour les francophones.

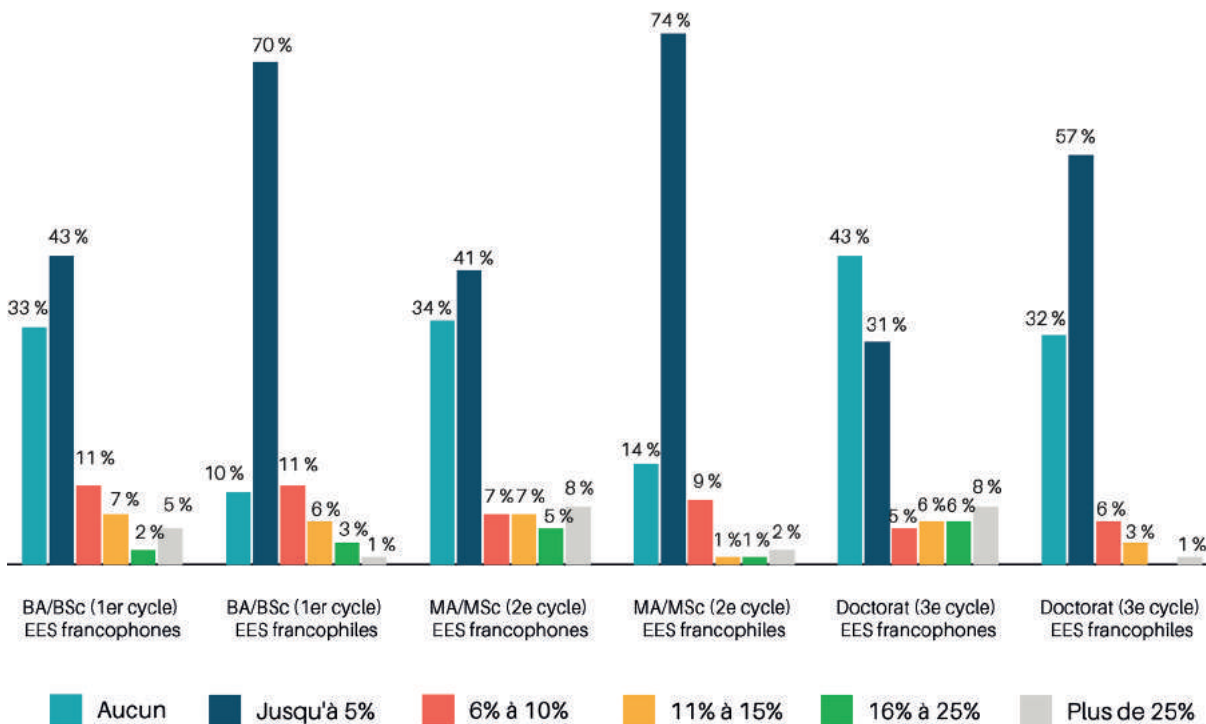
GRAPHIQUE 25 · Quels sont, selon vous, les principaux défis à relever dans les années à venir en ce qui concerne le recrutement d'étudiants internationaux en mobilité diplômante ?



MOBILITÉ DE CRÉDITS (ENTRANTE)

La tendance générale en Francophonie est relativement similaire à la tendance mondiale avec des **proportions plus élevées de mobilités entrantes au niveau du premier cycle qu'aux niveaux des second et troisième cycles**. Ce qui est assez frappant en revanche sur le graphique ci-dessous c'est **l'écart dans les réponses des établissements francophiles et francophones, qui passent parfois du simple au double**, bien qu'au-delà des 5 %, les écarts ne sont en réalité plus significatifs³.

GRAPHIQUE 26 · Mobilité internationale de crédits (entrante) - Au cours de l'année académique 2016, quel était le pourcentage d'étudiants internationaux ayant passé entre 1 et 12 mois dans votre établissement dans le cadre de leur programme d'études ?



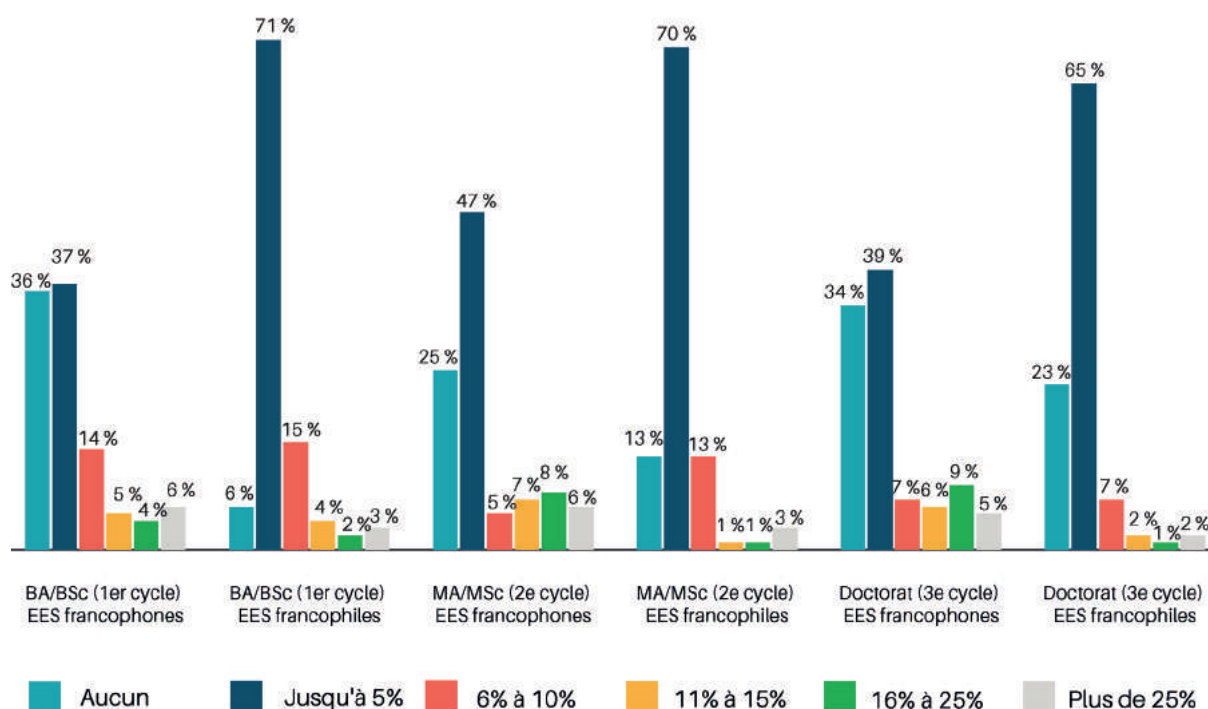
3. Le nombre de répondants varie entre ces six graphiques car les retours des établissements n'offrant pas de cours du cycle ou ne connaissant pas la réponse n'ont pas été pris en compte afin de permettre une meilleure comparaison entre les francophones et francophiles.

MOBILITÉ DE CRÉDITS (SORTANTE)

La mobilité sortante est moindre au niveau du premier cycle dans l'échantillon de la Francophonie, et plus particulièrement pour la première tranche allant jusqu'à 5 % (46 % des étudiants), par rapport à la tendance mondiale (54 % des étudiants) avec également une proportion plus importante d'établissements qui n'ont pas du tout de mobilité sortante à ce niveau d'études (19 %

contre 15 % mondialement). En revanche, c'est le **phénomène inverse qui se produit au niveau des masters et des doctorats** avec des écarts de l'ordre de 5 à 7 % pour les deux premières tranches (« aucun » et « jusqu'à 5 % »). On retrouve par ailleurs la même tendance qu'au niveau de la mobilité entrante en Francophonie, avec **des proportions parfois deux fois plus élevées au niveau du sous-groupe des francophiles comparé au sous-groupe des francophones**.

GRAPHIQUE 27 · Mobilité internationale de crédits (sortante) - Au cours de l'année académique 2016, quel était le pourcentage d'étudiants internationaux ayant passé entre 1 et 12 mois dans votre établissement dans le cadre de leur programme d'études ?

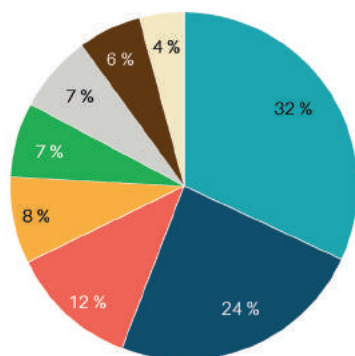


RÉFUGIÉS

La tendance en Francophonie est très semblable à la tendance mondiale et il n'y a pas de différence notable entre les sous-groupes de l'échantillon. **Deux**

réponses se détachent nettement quant à la question des actions mises en place par les EES pour répondre à l'urgence migratoire, à savoir le travail avec les ONG et l'adoption de stratégies visant spécifiquement les réfugiés. Vient ensuite l'offre de bourses pour les étudiants réfugiés mais cette tendance apparaît de manière légèrement plus modérée en Francophonie (12 %) que mondialement (19%).

GRAPHIQUE 28 · Le nombre de réfugiés dans le monde atteint un niveau sans précédent. Votre établissement a répondu à cette situation d'urgence en :



- Travaillant avec des ONG et des groupes de la société civile pour faciliter l'intégration des réfugiés
- Adoptant une stratégie spécifiquement destinée à venir en aide aux réfugiés (étudiants et académiques)
- Créant des bourses/financements pour les étudiants et académiques réfugiés
- Elaborant une procédure spéciale pour la reconnaissance des crédits/compétences pour faciliter
- Autre
- Créant des bourses/financements pour les étudiants et académiques réfugiés
- Recrutant des réfugiés en tant que membre du personnel académique, scientifique ou administratif
- Offrant des cours à distance et/ou des cours en ligne ciblant les étudiants réfugiés

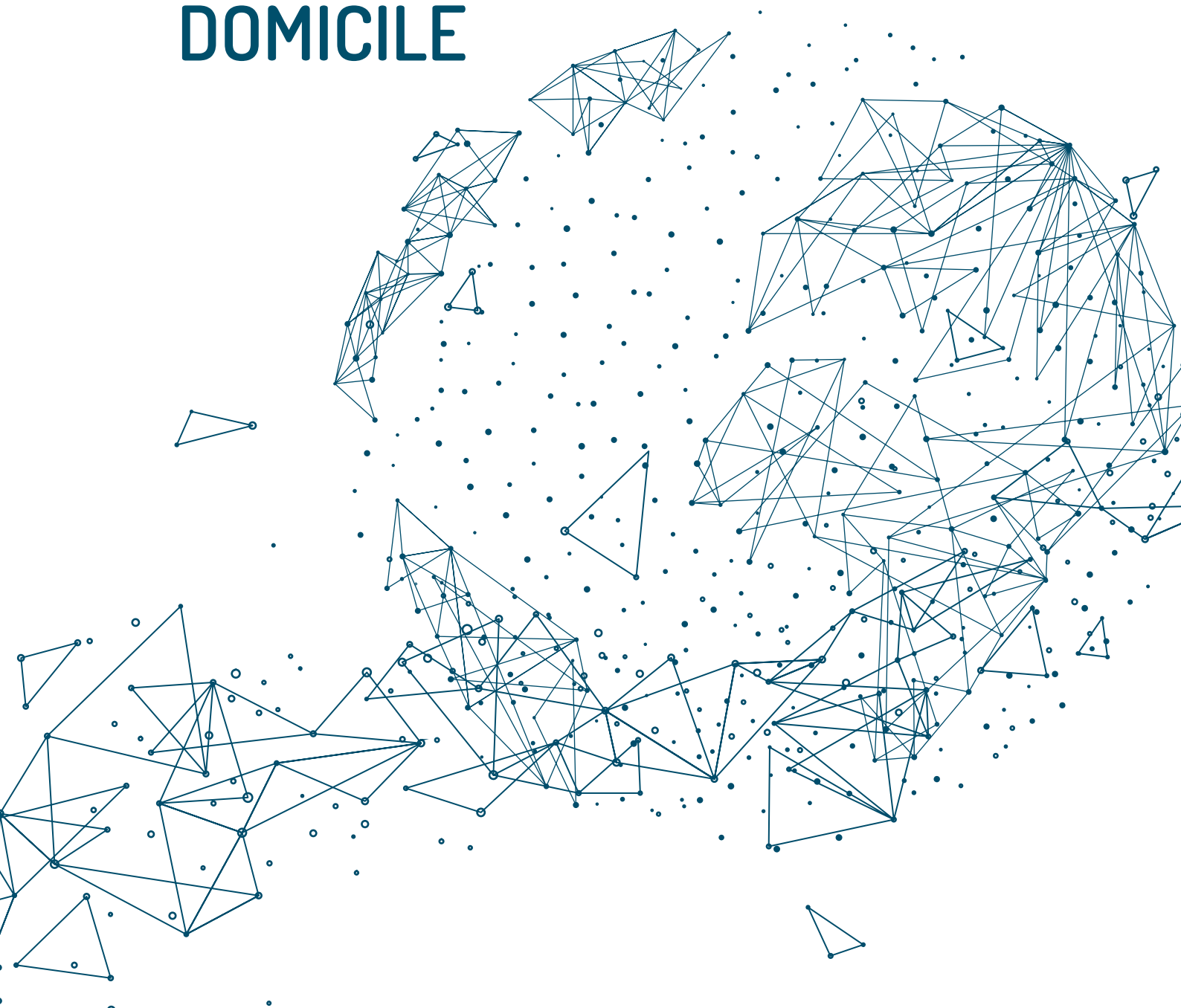
En ce qui concerne la mobilité étudiante, on constate des similitudes importantes dans les tendances de la Francophonie et mondiale avec toutefois des réponses qui ressortent de manière plus marquée au niveau de la Francophonie. On peut par exemple le constater dans la réponse à l'urgence migratoire, avec des EES de la Francophonie qui se tournent de manière plus marquée vers le travail des ONG et qui adoptent des stratégies visant spécifiquement les réfugiés.

On note donc qu'une majorité d'EES de la Francophonie accueille des étudiants internationaux au sein de leur population étudiante régulièrement inscrite, même s'ils sont généralement peu nombreux.

Le manque de soutien financier est généralement le défi majeur au recrutement de ces étudiants internationaux pour les EES de cet échantillon mais les difficultés liées à la reconnaissance de qualifications antérieures reviennent aussi très fréquemment comme un défi de taille pour les EES de la Francophonie.

La mobilité entrante de crédit en premier cycle semble légèrement supérieure en Francophonie, au même titre que la mobilité sortante non-diplômante au niveau des masters et doctorats. Cette tendance se dessine de manière très claire dans le sous-groupe des francophiles. En revanche la mobilité sortante au niveau du premier cycle tend à être sensiblement moindre en Francophonie que mondialement.

07. INTERNATIONALISATION DES PROGRAMMES ET INTERNATIONALISATION À DOMICILE

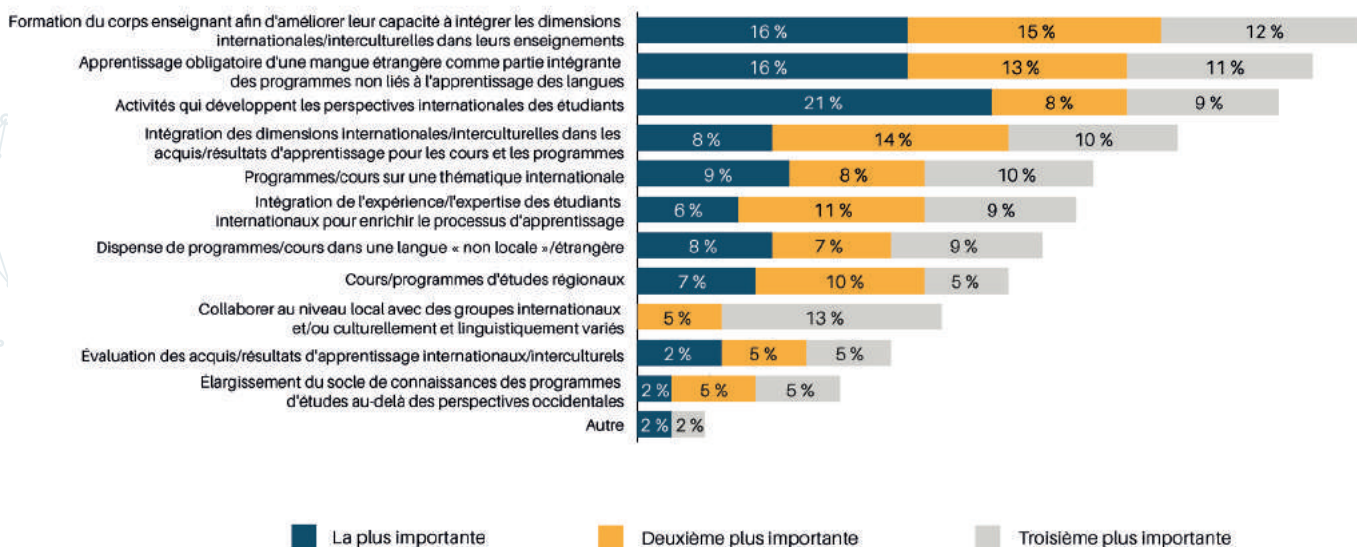


ACTIVITÉS

Les trois activités les plus récurrentes visant à internationaliser les programmes de cours en Francophonie sont identiques à celles pratiquées mondialement mais dans des proportions différentes. Ainsi, **en Francophonie, c'est le « développement professionnel des professeurs dans le but d'améliorer leur capacité à intégrer les dimensions internationales/interculturelles dans l'enseignement » qui revient le plus souvent parmi les trois manières les plus populaires d'internationaliser les programmes.**

L'activité choisie en premier lieu par une majorité d'EES de la Francophonie, et mondialement, reste tout de même le fait d'**intégrer les dimensions internationales et interculturelles dans les acquis d'apprentissage**

GRAPHIQUE 29 · Parmi les propositions suivantes visant à internationaliser les programmes d'études, quelles sont les trois principales activités mises en oeuvre dans votre établissement ?

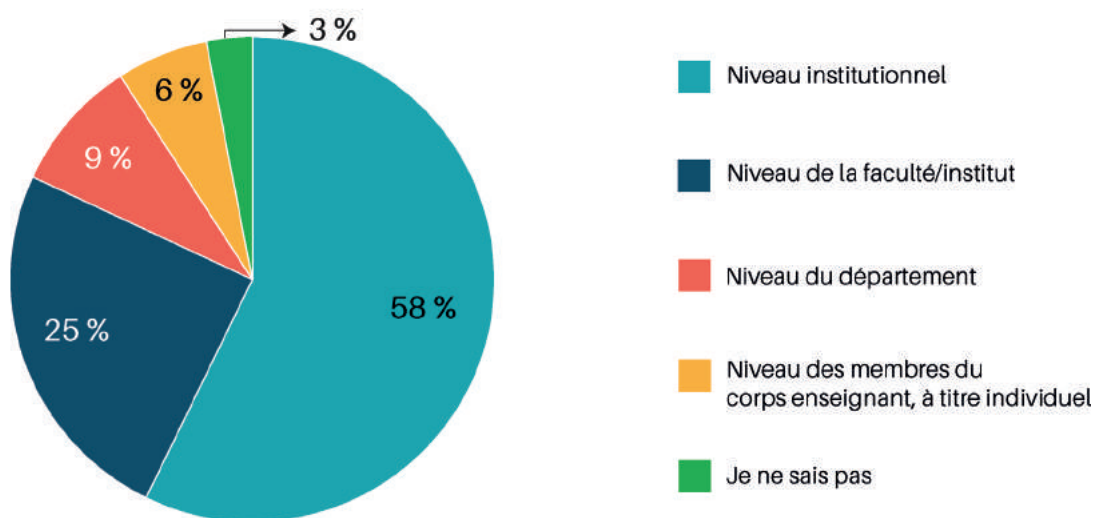


RESPONSABILITÉ

Mondialement, la responsabilité de l'internationalisation du programme se trouve dans 50 % des cas au niveau institutionnel alors qu'**en Francophonie cette responsabilité institutionnelle est encore plus marquée (58 %)** au sein des EES qui composent cet échantillon et plus particulièrement dans le sous-groupe des francophiles (64 %), où les réponses suivent la tendance africaine (68 %).

La part d'EES pour lesquels la responsabilité réside au niveau des facultés est quant à elle relativement conséquente, tant au niveau mondial (27 %) que de la Francophonie (25 %), mais elle l'est nettement plus dans le sous-groupe des francophones (37 %) dont les réponses s'approchent de la tendance européenne (34 %).

GRAPHIQUE 30 - À quel niveau se situe principalement la responsabilité pour l'internationalisation des programmes d'études dans votre établissement ?

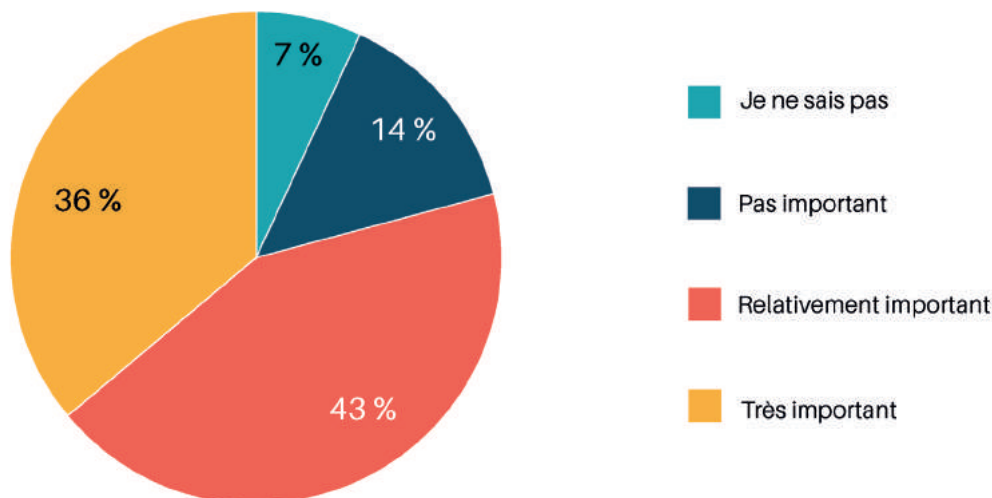


IMPORTANCE DE L'INTERNATIONALISATION DES PROGRAMMES ET DE L'INTERNATIONALISATION À DOMICILE

Il est intéressant de rappeler, comme nous l'avons vu dans les toutes premières questions, que les autorités académiques des EES de la Francophonie semblent considérer l'internationalisation avec davantage d'importance que l'indique la tendance mondiale. Or, en ce qui concerne spécifiquement l'internationalisation du programme / à domicile, **on remarque en Francophonie une proportion légèrement moindre d'EES pour lesquels cette forme d'internationalisation est très importante** (36 % contre 40 % mondialement) et une proportion légèrement supérieure d'EES pour lesquels ce n'est pas important (14 % contre 11 %).

Il est par ailleurs surprenant de découvrir que cette proportion s'élève à 20 % dans le sous-groupe des francophones, ce qui ne correspond pas aux tendances africaines (8 %) et ce qui peut laisser penser que **le caractère francophone des EES a un impact négatif sur l'importance accordée à cette forme d'internationalisation.**

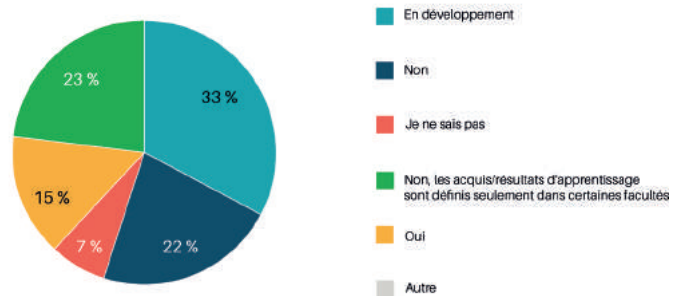
GRAPHIQUE 31 · Quelle est l'importance de l'internationalisation des programmes d'études/à domicile (hors mobilité/études à l'étranger/échange) dans votre établissement ?



ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Les tendances mondiales et en Francophonie sont assez semblables. Comme nous l'avons vu précédemment, **l'intégration des dimensions internationale et interculturelle apparaît comme la première option des EES de la Francophonie** pour l'internationalisation des programmes et à domicile. Or, nous constatons, tant en Francophonie que mondialement, qu'**au niveau institutionnel, environ un tiers de répondants travaillait au moment de l'enquête à la définition de tels acquis d'apprentissage**, pour un peu moins d'un quart de répondants (23 %) qui l'avaient alors déjà fait.

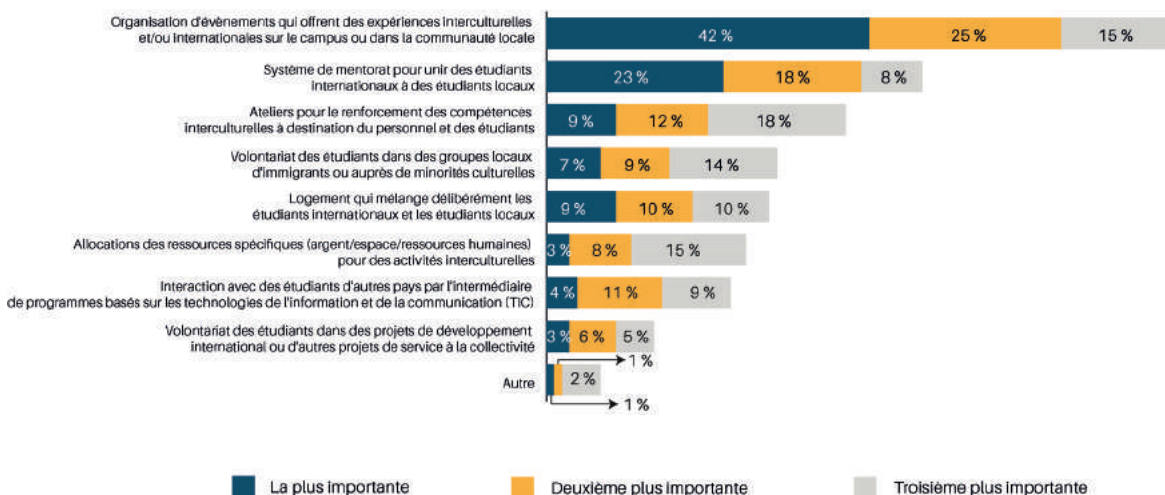
GRAPHIQUE 32 - Votre établissement a-t-il défini un ensemble d'acquis/résultats d'apprentissage liés aux compétences internationales/mondiales qui doivent être atteints par tous les diplômés de l'établissement ?



ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Les activités extrascolaires les plus populaires organisées dans le cadre de l'internationalisation à domicile sont **les événements**

GRAPHIQUE 33 - Quelles activités extracurriculaires sont entreprises dans le cadre de l'internationalisation de votre établissement ?



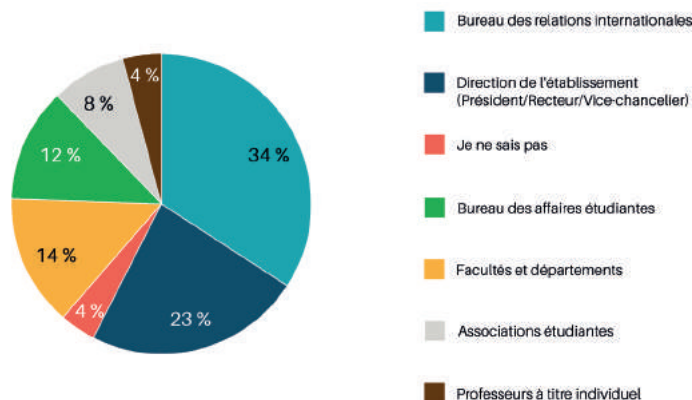
qui offrent des expériences d'internationalisation sur le campus ou auprès de la communauté locale.

Les programmes de mentorat ont eux aussi beaucoup de succès mondialement et en Francophonie, mais dans une proportion moindre que ces événements.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS

En Francophonie, la **responsabilité principale de l'organisation de ces activités d'internationalisation à domicile réside majoritairement au niveau des bureaux des relations internationales** des EES mais dans une moindre mesure que mondialement (34 % contre 45 %). La direction institutionnelle joue elle aussi un rôle important dans l'organisation de ces activités, et ce, d'autant plus en Francophonie que mondialement (23 % contre 19 %). Des différences existent toutefois dans ces proportions entre les francophiles, qui privilégient plus largement la responsabilité des bureaux des relations internationales (44 %), alors que les francophones sont partagés, presque à parts égales entre les bureaux de relations internationales (26 %) et la responsabilité institutionnelle (28 %).

GRAPHIQUE 34 · Dans votre établissement, à quel niveau se situe la responsabilité pour l'organisation des activités extracurriculaires favorisant l'internationalisation à domicile ?



En ce qui concerne l'internationalisation des programmes et l'internationalisation à domicile, les tendances en Francophonie sont relativement similaires aux tendances mondiales avec quelques nuances tout de même.

En effet, on constate en Francophonie une responsabilité institutionnelle plus marquée tant pour les activités « scolaires », comme le fait d'intégrer les dimensions internationales et interculturelles dans les acquis d'apprentissage, qu'extra-scolaires, notamment en organisant des événements qui offrent des expériences d'internationalisation sur le campus ou auprès de la communauté locale, bien que les bureaux des relations inter-

nationales jouent un rôle majeur dans l'organisation de ces dernières activités.

Notons enfin qu'en Francophonie, comparé à la tendance mondiale, on tend vers une importance plus relative de cette forme d'internationalisation et on a pu entrevoir une relation possible entre le caractère francophone des EES et l'importance moindre accordée à l'internationalisation à domicile.

08. CONCLUSION



L'analyse réalisée semble révéler **que la Francophonie n'est pas un facteur d'influence significatif** sur le développement de l'internationalisation car bien souvent ce sont les **facteurs géographiques et régionaux qui tendent à marquer davantage la tendance**. Néanmoins, si le choix a été fait d'analyser la Francophonie dans sa globalité, l'analyse a en revanche révélé que **des différences marquées existent entre les sous-groupes francophones et francophiles** qui composent l'échantillon de la Francophonie. Il serait donc certainement intéressant à l'avenir de poursuivre les analyses des tendances régionales mais d'y **ajouter le facteur linguistique comme nouveau facteur d'influence de l'internationalisation**.

En termes de tendances, nous constatons en Francophonie qu'une large majorité d'EES dispose de **stratégies d'internationalisation** et que celles-ci sont établies en moyenne depuis plus longtemps que les autres EES à travers le monde. Elles jouissent par ailleurs **d'une importance particulièrement marquée auprès des autorités des EES de la Francophonie**, ce qui est très certainement lié au fait qu'elles sont perçues comme un **vecteur d'amélioration de la qualité** de l'enseignement supérieur. Elles sont également empruntes de valeurs fortes telles que le partage de bénéfices, le respect mutuel et l'équité comme base de partenariats internationaux.

Si ces tendances sont unanimes en Francophonie et que ces valeurs véhiculées dépassent les « simples » motifs académiques qui orientent les efforts d'internationalisation au niveau mondial, on remarque en revanche des **différences entre le sous-groupe des francophones et celui**

des francophiles. Ce dernier identifie par exemple les classements nationaux et internationaux comme principal moteur externe de l'internationalisation de façon quatre fois plus marquée que dans le sous-groupe des francophones. De la même manière, on constate qu'une proportion presque trois fois moindre d'EES francophiles n'évalue pas ses activités d'internationalisation ou encore que le risque institutionnel le plus fréquemment identifié par les francophiles est la fuite des cerveaux, alors qu'il n'apparaît qu'en troisième place au niveau mondial et au sein du sous-groupe des francophones.

En termes de financement, en Francophonie, l'internationalisation est **essentiellement financée par un budget général de l'institution** et les financements ont par ailleurs sensiblement plus souvent **augmenté** en Francophonie que mondialement pour les activités jugées prioritaires. En revanche, le manque de soutien financier est généralement le **défi majeur au recrutement des étudiants internationaux** pour les EES de la Francophonie, raison pour laquelle, s'il y a des étudiants internationaux régulièrement inscrits dans une majorité de ces EES, ils sont cependant présents en nombre restreint.

En ce qui concerne l'offre de cours, les EES de la Francophonie ont, au moment de l'enquête, une **offre plus limitée de cours en ligne et à distance** que mondialement, mais ils offrent en revanche considérablement **plus de programmes conjoints** et de codiplômations que partout ailleurs. En ce qui concerne l'internationalisation des programmes et l'internationalisation à domicile, on constate en Francophonie une **responsabilité institutionnelle plus marquée** tant pour les activités « scolaires » que des événements « extra-scolaires », bien que

les bureaux des relations internationales jouent un rôle majeur dans l'organisation de ces dernières activités. En revanche, ces formes d'internationalisation semblent avoir une **importance plus relative en Francophonie** qu'ailleurs.

Au niveau de la **recherche**, les résultats montrent **systématiquement des tendances plus marquées en Francophonie que mondialement**, par exemple tant concernant l'intégration de l'internationalisation de la recherche dans les activités d'internationalisation que concernant la responsabilité de l'internationalisation qui réside le plus souvent au niveau de la personne responsable de l'institution. **Faire partie de la Francophonie joue un rôle dans l'internationalisation de la recherche des EES.**

Concernant l'internationalisation des membres du **personnel académique**, on constate **l'importance accrue de l'internationalisation dans le recrutement de personnel au profil international** dans le

sous-groupe d'EES francophiles, dont les EES disposent d'un nombre minimal d'académiques internationaux, bien que ceux-ci **restent souvent minoritaires.**

Enfin, en ce qui concerne la mobilité étudiante, on note des similitudes importantes dans les tendances de la Francophonie et mondiale avec toutefois des **réponses plus marquées au niveau de la Francophonie** notamment dans la réponse à l'urgence migratoire, avec **des EES de la Francophonie qui se tournent davantage vers le travail des ONG** et qui adoptent des stratégies visant spécifiquement les réfugiés. En termes de différences, on retiendra qu'au niveau du premier cycle, la mobilité de crédits entrante semble légèrement supérieure en Francophonie que mondialement, alors que la mobilité de crédits sortante tend quant à elle à être sensiblement moindre en Francophonie.





ARES

ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

L'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. L'ARES est donc relativement unique en Europe puisqu'elle fédère l'ensemble des types d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale. Elle veille notamment à la cohérence de l'offre de formation et à son adéquation au marché de l'emploi,

elle soutient les établissements dans leurs efforts de représentation et de relations internationales et formule des recommandations en matière de politique de recherche scientifique ou artistique. L'Académie fournit l'information sur les études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle coordonne également l'engagement des établissements en matière d'apprentissage tout au long de la vie, de promotion de la réussite ou encore de coopération au développement. Enfin, elle collecte et traite un ensemble de données scientifiques et statistiques touchant au secteur dans une optique de veille, d'évaluation et d'amélioration des pratiques en faveur de la qualité des enseignements ou de l'accompagnement des quelque 200 000 étudiantes et étudiants que comptent les établissements.

POUR EN SAVOIR + : WWW.ARES-AC.BE



ASSOCIATION
INTERNATIONALE
DES UNIVERSITÉS
INTERNATIONAL UNIVERSITIES BUREAU

L'Association Internationale des Universités (AIU) est la principale association mondiale d'établissements d'enseignement supérieur et associations d'universités à travers le monde.

L'AIU est une association indépendante et bilingue (anglais et français) basée sur l'adhésion des Membres. Des établissements d'enseignement supérieur ainsi que des associations universitaires peuvent devenir Membre de l'AIU.

En tant que forum mondial pour les dirigeantes et dirigeants d'établissements d'enseignement

supérieur et des associations, l'AIU regroupe des Membres issus de plus de 130 pays pour identifier, réfléchir et agir sur des priorités communes.

Elle agit comme la voix de l'enseignement supérieur dans le monde tant auprès de l'UNESCO qu'auprès d'autres organisations internationales et intergouvernementales en lien avec l'enseignement supérieur.

POUR EN SAVOIR + : WWW.IAU-AIU.NET



Cette publication a été imprimée en Belgique, en un nombre limité d'exemplaires, sur papier respectueux de l'environnement, fabriqué à partir de 100 % de fibres recyclées, sans chlore, et certifié Ecolabel européen et FSC

La version électronique de ce rapport peut être téléchargée sur www.ares-ac.be

Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement, moyennant disponibilité, sur demande adressée à international@ares-ac.be



Les termes utilisés dans cette publication doivent être entendus dans leur sens épiciène, en sorte qu'ils visent les femmes et les hommes.

CRÉDITS

Zia Liu / Shutterstock.com



ARES

ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

—
RUE ROYALE 180
1000 BRUXELLES
BELGIQUE

T +32 2 225 45 11
F +32 2 225 45 05

WWW.ARESAC.BE
—



ASSOCIATION
INTERNATIONALE
DES UNIVERSITÉS

INTERNATIONAL UNIVERSITIES BUREAU

—
RUE MIOLIS 1
75732 PARIS CEDEX 15
FRANCE

T +33 1 45 68 48 00
F +33 1 47 34 76 05

WWW.IAU-AIU.NET
—